

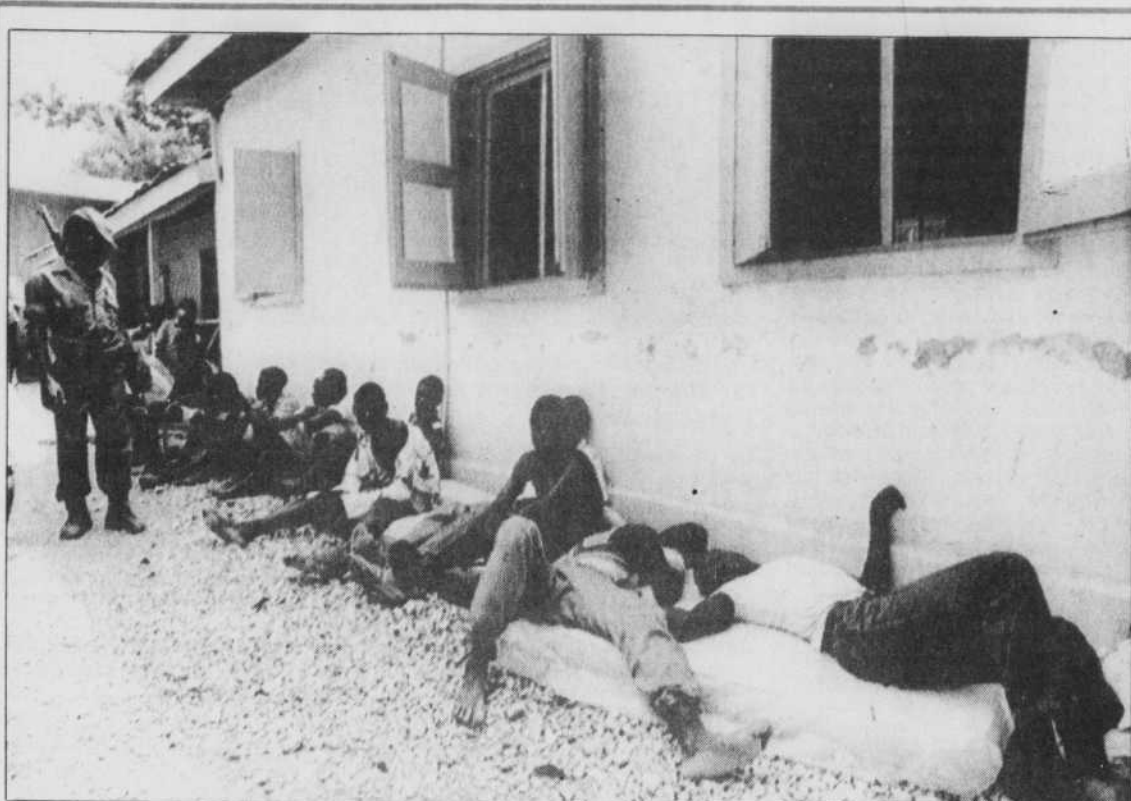


Photo AP

Des paysans blessés attendent, sous la protection de l'armée, de recevoir des traitements médicaux à l'hôpital de Jean Rabel.

Au lendemain des tueries de Jean-Rabel

Haiti panse ses blessures

JEAN-RABEL (Reuter) — La ronde des vautours au-dessus des montagnes témoignait hier de la présence des corps décomposés des paysans qui se sont entretués à la machette la semaine dernière, faisant plus de 100 morts et des centaines de blessés, près de cette petite ville reculée.

À quelques kilomètres seulement de Jean-Rabel, des journalistes qui progressaient sur un sol escarpé ont découvert par hasard une dizaine de cadavres mutilés, ceux des victimes d'un litige foncier entre factions paysannes rivales qui a dégénéré jeudi et vendredi derniers en massacre.

La pointe de la chair en décomposition qui s'élevait des ra-

vines voisines semblait indiquer que d'autres cadavres gisaient sur les rochers en contrebas.

Des témoins des villages alentours ont affirmé qu'ils avaient assisté à des centaines de corps-à-corps meurtriers.

Un porte-parole de l'armée a déclaré qu'on ne connaîtrait peut-être jamais le nombre exact des morts. Au moins 100, peut-être bien davantage, a-t-il néanmoins indiqué.

Il a ajouté en effet que le massacre s'était produit dans une zone de « quelques dizaines de kilomètres carrés », qui n'est pour l'essentiel accessible qu'à pied, et les paysans entrent en outre les corps à la sauvette, sans toujours

en faire état aux autorités.

Le porte-parole est membre d'une commission d'enquête militaire qui a passé quelques heures dimanche à Jean-Rabel, petite ville pauvre à 220 kilomètres au nord-ouest de Port-au-Prince, pour y entendre des témoins.

Évél Achéus, pasteur protestant, a affirmé qu'il avait dénombré au moins 300 cadavres dans des chemins de montagne.

Cenifa Moness, président de l'association locale des agriculteurs propriétaires fonciers, a déclaré qu'il avait personnellement aidé à inhumer, en secret, au moins cent cadavres.

Dans un petit hôpital délabré de

Voir page 8 : Haïti

Durant le premier trimestre de 1987

Le prix des maisons a augmenté de 27 %

■ En moyenne sur le territoire de la CUM

MICHEL C. AUGER

Le marché immobilier continue d'être fébrile à Montréal et le prix des maisons unifamiliales a connu une augmentation moyenne de près de 27 % entre le premier trimestre de 1987 et la même période de 1986.

C'est ce que révèle l'étude trimestrielle de l'évolution du marché immobilier, préparée par le Service de l'évaluation de la CUM, et rendue publique hier.

Si l'augmentation de la valeur des maisons unifamiliales est de 26,9 % pour l'ensemble de l'île de Montréal, elle atteint 40,5 % à Ville Mont-Royal, 38,8 % à Notre-Dame-de-Grâce et 36,5 % à Outremont.

Les villes où les propriétés prennent le moins de valeur sont Ville Saint-Pierre avec une hausse de 11,1 % et Montréal-Nord avec 14,4 %. On considère que le marché est stable s'il n'évolue que de 2 % ou moins.

Selon le directeur du service de l'évaluation de la CUM, M. Gaétan Boucher, si ces chiffres donnent une idée de ce que pourrait être le nouveau rôle d'évaluation de la CUM (celui qui servira aux municipalités pour établir leurs comptes de taxes en 1988), ils ne tiennent compte que des transactions d'un trimestre.

« Le rôle d'évaluation tient compte des transactions sur une année complète et ce sont les mois d'avril, mai et juin qui sont les plus occupés dans l'immobilier », souligne-t-il.

Cette année, on a connu un second trimestre particulièrement actif avec quelque 9.000 transactions par mois, si bien que le Bureau d'enregistrement de Montréal affirmait être débordé.

Cependant, il faut noter que l'étude de la CUM pour le trimestre précédent donnait des chiffres à peu près similaires à ceux rendus publics hier, ce qui laisse supposer que le marché connaît une période de hausse assez stable.

D'autre part, les chiffres rendus publics hier par la CUM ne tiennent que des unifamiliales. Depuis quelques années, le marché a été particulièrement actif pour les duplex et triplex et la hausse de leur évaluation.

Voir page 8 : Le prix

Raymond Garneau est heureux de son nouveau rôle au Québec

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Une semaine après les élections partielles, les conservateurs se font discrets, les néo-démocrates trônent dans tous les journaux, et les libéraux font le grand ménage. Deux jours à peine après la défaite, John Turner modifiait son équipe de campagne et, pour la première fois, se nommait un lieutenant pour le Québec. L'heureux élu, Raymond Garneau.

Passer de co-président de la commission électorale nationale du Parti libéral à bras droit québécois de John Turner, c'était quand même la

Voir page 8 : Garneau



Le chef et son lieutenant au Québec

Les recommandations du rapport Després

L'UQ doit réorienter ses écoles et instituts

■ Que l'Énap retrouve son vrai rôle

GILLES LESAGE

QUÉBEC — L'École nationale d'administration publique (Énap) doit revenir à sa mission originelle.

Le dialogue doit reprendre en vue de l'intégration des diplômés de l'École de technologie supérieure (ETS) au sein de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

La Télé-Université doit élargir et accentuer l'enseignement médiatisé en tant que tel.

Telles sont trois des recommandations qui ressortent du rapport Després, concernant les deux écoles supérieures et l'établissement de formation à distance (TELUQ) du réseau de l'Université du Québec.

Le rapport du groupe de travail sur l'évolution de l'UQ a été remis à M. Claude Ryan, il y a quatre semaines. Il n'a pas encore été rendu pu-

blic. Mais LE DEVOIR en a obtenu copie et en a fait état dans ses éditions de samedi et d'hier. (Voir réactions en page 3)

Depuis près de 20 ans, l'ENAP a pour objet la formation et le perfectionnement d'administrateurs publics, ainsi que la recherche relative à l'administration publique. Il y a un an, le rapport Gobeil (signé par MM. Michel Bélanger, Pierre Lortie et Yvon Marcoux) recommandait « la révision du rôle de l'ENAP dans la perspective d'en faire un centre de perfectionnement pour le personnel de la fonction publique ». Le trio de sages estimait que les activités de formation universitaire devraient être laissées aux universités qui offrent des cours en administration publique, tandis qu'un centre gouvernemental de perfectionnement se serait mieux arrimé aux besoins spécifiques de la fonction publique.

Le groupe Després ne partage pas cet avis. Il croit que l'ENAP doit se coller à sa mission et à ses orientations premières, en étroite collaboration avec les autorités publiques qui, elles, doivent utiliser plus complètement et mieux l'outil de développement des ressources humaines que constitue l'ENAP. En ce sens, l'insertion d'un groupe de cinq hauts fonctionnaires - la Mission gouvernementale permanente - au sein du Centre d'études politiques et administratives du Québec (CEPAQ) n'a pas toujours été satisfaisante; le bilan de la Mission n'a pas toujours été conforme aux attentes, les fonctionnaires ainsi détachés se considérant en transit, pour des raisons variées.

D'autre part, l'École a eu trop tendance, depuis quelques années, à développer sa fonction de services de perfectionnement au détriment des

Voir page 8 : L'Énap

■ Qu'Armand-Frappier s'en tienne à la recherche

QUÉBEC — GL - Trois centres de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) devraient être transférés à d'autres institutions, et l'INRS pourrait développer de nouveaux centres, tels l'aéronautique et l'environnement.

L'Institut Armand-Frappier devrait clarifier ses rôles, notamment en confiant à une société de gestion autonome ses activités de production et de vente.

Telle est la substance des principales recommandations du rapport Després, concernant les deux instituts de recherche qui font partie du réseau de 11 établissements de l'Université du Québec.

Formé il y a 18 ans, l'INRS a pour objet la recherche fondamentale et

appliquée et les études avancées, devant orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, en liaison avec les organismes publics et les autres centres de recherche. L'INRS compte présentement sept centres de recherche, qui couvrent les secteurs suivants: eau, recherches urbaines et régionales, océanographie, les géosources, l'énergie, les télécommunications, la santé.

Selon le rapport, l'INRS doit continuer de se situer au sein même du réseau de l'UQ. Mais il note que la dégradation de sa base de financement bloque des initiatives de développement, menées avec des partenaires. Il faut y remédier en recon-

Voir page 8 : L'IAF

Le Canada ne se sent pas très menacé à l'étranger

■ Aucun budget supplémentaire n'est prévu pour la sécurité des ambassades

PAULE DES RIVIÈRES

S'il fut jamais un temps où diplomatie rimait avec sinécure, ces temps ont bel et bien cédé la place à un climat plus précaire. Personne n'est plus à l'abri des rumeurs terro-

ristes, même un pays tranquille comme le Canada.

Bien entendu, les 1749 agents canadiens (dont 234 femmes) à l'étranger continuent d'être privilégiés par rapport à leurs collègues d'une foule d'autres pays, à commencer par les États-Unis. Un ex-secrétaire d'am-

bassade à Tunis raconte que durant les émeutes du pain en 1984, des manifestants avaient cassé les vitres de l'ambassade américaine mais « étaient passés devant notre ambassade comme si l'on n'existait pas ».

Ceci dit, « il n'y a vraiment plus d'endroit sécuritaire et nous en sommes très conscients », estime M. Denis Tessier, porte-parole du Secrétariat d'État aux Affaires extérieures à Ottawa. Il poursuit en parlant de Téhéran où « c'est le Far-West parce que « l'inviolable est violé ». C'est-à-dire que la convention de Vienne qui détermine l'inviolabilité du territoire et du personnel des ambassades et qui permettait aux diplomates de circuler en paix même durant la Seconde Guerre.

Les diplomates sont la nouvelle cible de ceux qui veulent faire parler d'eux; ils ont remplacé les généraux, estime pour sa part M. Claude Laverdure, ambassadeur canadien à Haïti.

Contrairement à d'autres gouvernements, à commencer par les États-Unis qui ont prévu de dépenser \$2,4 milliards US entre 1986 et 1990 pour protéger leurs ambassades, le Canada n'a adopté officiellement aucun budget additionnel au cours des dernières années pour mieux assurer la sécurité de son personnel. Le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures demande néanmoins à son personnel de prévoir un plan d'urgence en cas de crise — et de mettre

ce plan à jour à tous les 12 mois —. Il invite aussi régulièrement son personnel à faire montre de vigilance « compte tenu de la menace grandissante que fait peser le terrorisme international ».

Il suffit de mentionner le mot sécurité aux diplomates pour que le regard s'assombrit. Tout un chacun a ses histoires à raconter.

En Haïti, au cours des dernières semaines, 12 voitures de pays différents — sur un total de 25 ambassades — ont été attaquées sur la route à coups de feu et de pierres. Les Haïtiens voulaient forcer les véhicules à respecter les barrières, installés pour empêcher que les gens aillent travailler les jours de grève.

Le corps diplomatique a rédigé un communiqué en créole faisant valoir que « nous ne sommes pas des briseurs de grève » parce que « nous sommes en fonction officielle ». Quand vous voyez une voiture avec un drapeau et des plaques CD (corps diplomatique), ne portez pas de jugement, implore les diplomates. L'ambassade canadienne a ainsi perdu trois voitures en une semaine.

La collaboration entre les ambassades est fortement encouragée depuis 1985. Les diplomates sont invités à faire appel aux ambassades britannique et (ou) américaine, « si tous les hauts fonctionnaires du gouvernement canadien sont retenus en otage ».

« Peut-être qu'il y a 20 ans, tu en imposais. Aujourd'hui c'est différent. Et aucun pays n'est à l'abri car il n'y a pas de discernement dans les cibles », estime l'ambassadeur canadien en Haïti.

Au Chili cette année, l'ambassade canadienne a défrayé les manchettes à Santiago lorsqu'un Chilien exigeant le statut de réfugié a déjoué les préposés à la réception et est entré dans l'ambassade en menaçant de se tuer avec le fusil qu'il avait avec lui. L'homme disait avoir adhéré en toute bonne foi à un parti — le Parti socialiste authentique — qui était infiltré d'agents de la CNI, la CIA chilienne, et, partant, être en danger de mort. Une enquête fut effectuée et la demande de l'homme, puis jugée peu sérieuse. Le malheureux passa une journée et demi dans une salle et le personnel se demande encore aujourd'hui comment il aurait pu tenir l'homme à distance si l'ambassade n'avait pas été dotée, depuis deux ans, de vitres anti-balles. (Peut-être l'homme serait-il entré moins facilement si l'ambassade n'était pas située dans un édifice public).

Ces vitres ont été installées à la suite de la tournée annuelle de l'équipe des services de sécurité aux Affaires extérieures. Les services sont dirigés par M. George Seymour et entre 20 et 25 personnes y travaillent.

L'inspection régulière des ambas-

Voir page 8 : Le Canada

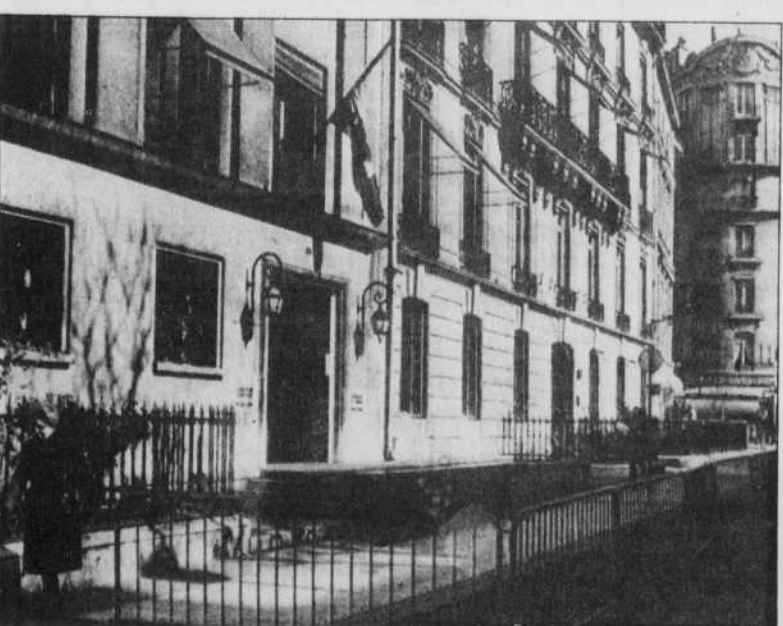


Photo AP

Pour éviter les voitures piégées, des barricades avaient été dressées en mars 1985 en face de l'ambassade canadienne à Paris.

AU SOMMAIRE

ACCORD DE PAIX AU SRI LANKA

Le premier ministre de l'Inde, M. Rajiv Gandhi, se rendra demain au Sri Lanka pour signer un accord de paix. Page 7

TATARS DÉÇUS

Les Tatars ont jugé non satisfaisante la rencontre avec Andreï Gromyko. Page 7

LA PUB FUSIONNE

L'agence québécoise de publicité Marketel/Publim et la division québécoise de l'agence McCann-Erickson fusionnent. Page 4

BEAUREGARD ACHÈTE TOUT

Beauregard, Hutchinson, McCoy et associés, la première firme québécoise de relations publiques, multiplie les acquisitions. Page 5

DES RÈGLES QUI ONT DES DENTS

La Régie de la sécurité dans les sports du Québec a émis hier des réglementations sévères pour assainir le milieu des sports de combat qu'elle contrôlera à compter du 28 septembre. Page 16

Le silencieux

J'E CROIS avec le Camus de CARNETS que « la passion la plus forte du XXe siècle est la servitude ».

■ Si les hommes s'aiment de moins en moins, ne serait-ce pas parce que, de plus en plus, ils dépendent les uns des autres ?

■ Nous nous exprimons avec plus de clarté et de vigueur quand nous disons faux que vrai.

■ Il y a plus de farceurs que d'humoristes. Le festival JUSTE (sic) POUR RIRE l'a prouvé.

— ALBERT BRIE



Mgr Proulx a été conduit à son dernier repos hier.

Mgr Proulx à son dernier repos

GATINEAU (PC) — Près de 2,000 personnes — évêques, prêtres, religieuses et laïcs — ont assisté hier aux funérailles de Mgr Adolphe Proulx, évêque de Gatineau-Hull, qui est décédé accidentellement mercredi dernier.

Dans une ambiance sobre, empreinte de retenue, les fidèles du diocèse, les membres du clergé, la famille et les proches ainsi que quelques personnalités se sont rassemblés en après-midi en la cathédrale Saint-Jean-Marie-Vianney, à Gatineau.

La cathédrale n'avait que rarement accueilli une foule aussi importante, les fidèles prenant place jusque sur le parvis de l'église afin de faire leurs adieux au pasteur du diocèse. Des invitations avaient été transmises à 35 évêques canadiens et 280 prêtres ainsi qu'au cardinal Paul-Emile Léger.

Parmi les personnalités, on reconnaissait Ed Broadbent, chef du Nouveau Parti démocratique, Gérard Larose, président de la CSN, les députés provinciaux de l'Outaouais, Gilles Rocheleau, John Kehoe et Michel Gratton ainsi que le député fédéral Gaston Isabelle.

Les maires de Gatineau et d'Aylmer, Gaétan Cousineau et Constance Provost figuraient également parmi les visages connus. La famille et les proches de Mgr Proulx occupaient les premiers bancs de la cathédrale.

Après que Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, eut fait l'ouverture, la première lecture fut confiée au neveu de Mgr Proulx et curé de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf, à Sudbury, le père Jean-Marie Charbonneau, tandis que le vicaire général du diocèse, Michel

Lacroix, a été chargé de la lecture de l'Evangile.

Durant l'homélie, le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Bernard Hubert, a fait valoir la contribution de cet « homme épris de justice » qui avait mis en œuvre une « Eglise de responsabilité ». Il a fait entrer au cœur de l'Eglise des militants de groupes marginalisés par la société. Mgr Proulx était un homme marqué par l'esprit de Dieu.

Au nom du Saint-Siège, le prononce apostolique au Canada, Mgr Angelo Palmas a tenu à offrir ses condoléances à la communauté chrétienne de Gatineau-Hull. « Nous avons l'impression de l'avoir perdu mais il reste avec nous », a déclaré Mgr Palmas pour qui Mgr Proulx était « le grand protecteur » de l'Eglise.

« L'Eglise de Gatineau-Hull a vécu une grande histoire d'amour avec Mgr Adolphe Proulx », a témoigné pour sa part Reynald Labelle, l'un des fidèles qui a participé au concile diocésain mis sur pied par Mgr Proulx. « Il nous a fait découvrir notre dignité et surtout, notre responsabilité de baptisés. »

Le président du conseil diocésain de pastorale, Jacques Séguin, ainsi que la répondante diocésaine pour la condition féminine, Denise Desjardins-Labelle ont fait la prière universelle.

Dans cette cathédrale comble, on voyait peu de larmes versées hier bien que la tristesse et le deuil se faisaient sentir. A la sortie du cortège, les fidèles ont applaudi en signe d'hommage à cet homme qui laisse un grand héritage de croyances, de paroles et d'actes.

Les Sikhs sur le point de gagner leur liberté

HALIFAX (PC) — La saga des réfugiés sikhs débarqués en Nouvelle-Ecosse le 12 juillet tire à sa fin. Le cauchemar administratif qui a retardé la libération de la grande majorité d'entre eux est sur le point de finir.

Un porte-parole du ministère fédéral de l'Immigration, Bill Boyle, a fait savoir hier que les problèmes de logistique et de bureaucratie étaient en voie d'être réglés, ce qui signifie que la plupart des réfugiés toujours internés à une base des forces armées de Charlesville, en Nouvelle-Ecosse, recouvreront leur liberté au cours des prochaines heures.

Le haut fonctionnaire précise même que pendant le week-end, la procédure administrative s'était accélérée de sorte que les 166 personnes — dont une femme — pourraient dès aujourd'hui prendre leur premier contact avec leur foyer canadien.

« Nous attendons des communications de leurs avocats. Il reste toujours certaines questions de transport à régler, mais les avocats s'en occupent », a précisé M. Boyle.

Par ailleurs, les deux hommes qu'on avait gardés aux arrêts pour

des raisons médicales ont pu obtenir hier leur libération. « Ils ne sont plus considérés des dangers pour la santé publique. Ils ont été examinés complètement », dit le porte-parole du ministère.

Pour leur part, les sept Sikhs détenus pour des raisons de sécurité verront leur cause portée bientôt devant la Cour puisque leur avocat tentera d'obtenir leur élargissement. On ne connaît pas encore les motifs sur lesquels on se fondera pour tenter de faire casser l'ordre d'internement.

Pour le reste des réfugiés, c'est une course contre la montre qui s'est engagée puisque s'ils étaient toujours détenus, demain, il faudrait reprendre la procédure du début, la loi exigeant la comparution en Cour tous les sept jours pour les causes de détention de réfugiés.

« Il va nous falloir toute une batterie de services pour continuer au même rythme, mais nous ferons ce qu'il faut faire », a déclaré M. Boyle.

Pourtant, la voie à suivre pour obtenir la libération des Sikhs n'est pas si complexe. Trois formalités doivent être remplies: trouver un tiers prêt à se porter garant financièrement d'un nouveau réfugié, s'assurer



Journalistes et photographes ont été invités hier à examiner dans le port d'Halifax la cale du cargo *Amélie* dans laquelle les réfugiés sikhs ont fait leur traversée.

de sa solvabilité par la production d'une lettre de garantie pour une somme de \$ 3,000 à \$ 9,000. Finalement, le réfugié doit s'engager par écrit à respecter les conditions de sa libération avant d'être libéré.

Les avocats des réfugiés ont affirmé qu'ils tenaient à régler le cas de tous les réfugiés avant qu'un seul puisse obtenir sa libération. Il sera ainsi plus facile pour transporter

tout le groupe.

La majorité des réfugiés iront s'établir à l'autre extrémité du pays, à Vancouver, où le premier ministre Bill Vander Zalm a réclamé l'aide du gouvernement fédéral pour assumer les frais additionnels en services sociaux.

Les autres iront vraisemblablement à Toronto. Quelques-uns viendront à Montréal.

Les gens du CSSMM ne lâchent pas prise

CAROLE BEAULIEU

Plusieurs centaines d'employés syndiqués du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) se sont réunis hier à Montréal pour déterminer quelles mesures de pression ils étaient prêts à entreprendre pour forcer le gouvernement du Québec à déclencher une enquête publique au CSSMM.

Au moment d'aller sous presse on ignorait encore les résultats de leurs délibérations.

Depuis la divulgation d'un rapport confidentiel révélant l'existence de pratiques administratives douteuses au CSSMM au cours des années 1984-86, les représentants des employés affirment qu'ils ont perdu confiance dans leurs administrateurs, même si rien ne prouve que ceux-ci aient été mêlés aux événements de cette période.

Les employés ont fait savoir à la ministre de la Santé et des Services

sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, que seule une enquête publique — ou une tutelle — pourrait rétablir leur confiance dans l'administration de cet établissement qui dessert chaque année près de 80,000 personnes dans le besoin.

Mme Thérèse Lavoie-Roux a affirmé la semaine dernière que le conseil d'administration du CSSMM avait toute sa confiance. Selon Mme Lavoie-Roux, les mesures correctrices nécessaires ont déjà ou sont en passe d'être mises en place au CSSMM. Pour « rassurer » les usagers et les employés, Mme Lavoie-Roux a toutefois nommé un observateur qui, au cours des six prochains mois, doit participer au travail du conseil d'administration.

Les employés ont qualifié cette mesure d'inadéquade et insuffisante.

Le CSSMM est le plus important centre de services sociaux du Québec. Il gère annuellement un budget de \$ 64 millions.

Le président Presser des Teamsters en procès

Le président de la Fraternité Internationale des Teamsters, Jackie Presser, doit subir son procès à Cleveland, le 10 août, ou peu après, sous des accusations de détournement de fonds, \$ 700,000 de la caisse syndicale auraient servi à rémunérer des employés-fantômes, des personnages reliés à la pègre.

Selon le quotidien torontois *Globe and Mail* de lundi, le ministère américain de la Justice serait à préparer une poursuite civile qui pourrait avoir pour résultat de déloger l'exécutif de 18 membres des Teamsters, y inclus le sénateur canadien Edward Lawson, l'un des leaders syndicaux les mieux payés (\$ 160,000 US).

Le quotidien assimile la batterie de poursuites envisagées à l'action que mena en son temps le sénateur Bob Kennedy à l'encontre de Jimmy Hoffa (disparu en 1975).

Le quotidien rappelle qu'à New York, le procès fait à Anthony Salerno et à d'autres mafiosi connus est en train de virer au mauvais rêve pour les syndicats où la pègre serait infiltrée. Roy Williams, ex-dirigeant des Teamsters, présentement empri-

sonné après avoir été reconnu coupable de complot, a témoigné au procès Salerno, admettant qu'il rendait des comptes à un membre important de la Mafia.

Tout ce branle-bas peut favoriser la faction des Teamsters qui se bat pour la démocratie. Les TDU ont surtout leurs racines à Détroit et veulent obtenir l'élection par referendum pour les principaux leaders, non plus par 1900 permanents qui se cooptent.

L'article mentionne que le sénateur Lawson n'a jamais été relié de quelque manière à la pègre, qu'il a contribué à conserver les 90,000 Teamsters du Canada (sur 1,6 million de membres) en dehors des controverses les plus virulentes qui ont cours aux États-Unis mais qu'il lui faudra peut-être, un jour, se faire élire par la base, une situation qu'il n'a jamais eu à affronter. Et cela, si les autorités américaines réussissent dans leur projet de grand ménage dans ce syndicat où, en 1983, Jackie Presser aurait dû son « élection » au contrôle exercé sur les Teamsters par Anthony Salerno.

Grève d'ambulanciers sans services essentiels

Le Conseil des services essentiels a fait savoir qu'il croyait que la santé et la sécurité du public pouvaient être compromises si une grève éclatait, le 29 juillet, à l'Urgence médicale Douillette Inc. Le RETAQ (Rassemblement des techniciens ambulanciers du Québec) a déjà annoncé qu'il ne fournirait « aucun salarié, en aucun temps » durant la grève projetée.

Cette liste-zéro ne convient pas au Conseil des services essentiels. Aujourd'hui, le RETAQ-CSN entend comment la décision rendue publique vendredi, où le Conseil ne retient pas l'argument syndical suivant lequel des services limitrophes peuvent toujours suppléer à l'absence d'Urgence médicale Douillette, advenant le déclenchement d'une grève.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Fait **LE DEVOIR** pour le croire!

Chirac à Montréal

(LE DEVOIR) — Le premier ministre de France et maire de Paris, M. Jacques Chirac, viendra en visite officielle à Montréal le 31 août prochain, a fait savoir, hier, le maire de Montréal, M. Jean Doré.

M. Chirac prendra alors la parole devant la Chambre de commerce de Montréal, le Bureau de commerce et la Chambre de commerce France-Canada, pour un discours de nature économique. Il se rendra ensuite au second Sommet de la francophonie à Québec.

ÉDUCATION Les Sciences

Le Québec, comme toutes les sociétés occidentales, a, ces dernières années, voulu prendre le virage technologique. Quel impact ce mouvement a-t-il eu sur nos écoles, nos collèges et nos universités; c'est ce que ce **cahier spécial** consacré aux **sciences** veut explorer.

Et comme la rentrée scolaire sera proche, on traitera aussi de quelques questions plus immédiatement utiles et toujours d'actualité, telles:

- l'alimentation
- les vêtements
- les fournitures scolaires (calculatrices et autres appareils de calcul, etc...)

Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur l'éducation? Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.

- DATE DE PARUTION: 14 août
- DATE DE TOMBÉE: 5 août
- TARIF: 2,90\$ la ligne
- FORMAT: tabloïd

Pour de plus amples informations, téléphoner au:

842-9645 **Christiane Legault**

Commandez vos exemplaires supplémentaires au:

(514) 844-3361

Audiences du CRTC

La santé à la télévision, idée rentable au Québec

HULL (PC) — Une chaîne consacrée exclusivement à la santé serait rentable au Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier O. Gaston Parent, promoteur du Canal Santé, au cours des audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur les services spécialisés.

M. Parent a proposé un service d'émissions de langue française consacrées à la santé et aux habitudes de vie devant être diffusées au Québec par le câble sur une base optionnelle.

Les compagnies de câblodistribution qui décideraient d'offrir cette chaîne avec leur service de base devraient prévoir un supplément mensuel de \$0.20 par abonné.

Selon un sondage Sorecom effectué auprès de 300 abonnés, 52 pour cent des répondants seraient prêts à payer \$0.25 par mois pour avoir accès au Canal Santé, a soutenu M. Parent.

Il a ajouté que le projet avait déjà l'appui de commanditaires sérieux, d'actionnaires impliqués et des câblodistributeurs, qui auraient déjà garanti un million d'abonnés.

Le projet a également le soutien d'organismes comme l'Association des hôpitaux du Québec, Centraide, l'Ordre des pharmaciens du Québec et la Fédération des CLSC du Québec, « qui ont été à même de consta-

ter les lacunes dans la promotion de la santé au Québec », a déclaré M. Parent.

Le nouveau service aurait pour but de fournir une information crédible tout en divertissant.

« Il est plus facile d'intéresser par un contenu de qualité que par une quantité de contenu », a déclaré la responsable du Canal Santé.

Le service aurait une programmation originale de 35 heures par semaine, composée d'émissions comme *Bien dans son assiette*, sur l'alimentation, *Magazine-santé*, sur les plus récentes nouvelles en matière de santé, et d'émissions destinées aux femmes enceintes, aux hommes d'âge mûr, aux enfants ou aux adeptes de la bonne forme.

Il y aurait également une ligne ouverte quotidienne et une sorte d'émission de télé-achats, *Accès-santé*, qui devrait permettre aux personnes âgées et aux mères de famille retenues à la maison de commander et de recevoir à la maison des médicaments en vente libre.

Les produits offerts devraient cependant avoir été approuvés par le comité consultatif scientifique de Canal Santé.

« Nous verrons à ce que certains gadgets inutiles ne soient pas présentés », a déclaré M. Jacques Papillon, co-président du comité.

LES

5+5

SPÉCIAL D'ÉTÉ

DANS LES ANNONCES CLASSÉES

DU DEVOIR

286-1200

Le divan-berceau de la psychanalyse



Le divan de Sigmund Freud est la pièce-maîtresse du Musée Freud, à Londres.

La psychanalyse fleurit au Québec

CAROLE BEAULIEU

En perte de vitesse aux États-Unis, la psychanalyse connaît une croissance fulgurante dans d'autres coins du monde, ont affirmé hier à Montréal les organisateurs du 35e Congrès international de psychanalyse.

Plus de 2,300 psychanalystes du monde entier sont réunis cette semaine au Palais des Congrès pour réfléchir sur l'avenir de la psychanalyse et sur ses derniers développements.

« La psychanalyse a connu une vague d'enthousiasme aux États-Unis au cours des années 50 et 60, a rappelé le président du Congrès, le docteur Robert S. Wallerstein. Avec la montée de la neuro-biologie, il y a eu moins de place et d'intérêt pour la psychanalyse ».

Les psychanalystes Américains formaient il y a quelques années 65 % des membres de l'Association Psychanalytique Internationale, fondée en 1908 par Sigmund Freud. Ils n'en forment plus que 30 %. Leur

nombre absolu a augmenté mais avec beaucoup moins de rapidité que dans d'autres pays, particulièrement l'Argentine et le Brésil.

Au Canada, la psychanalyse connaît de plus en plus d'adeptes, a remarqué la présidente de l'Association canadienne, Mme Eva Lester.

C'est au Québec que la psychanalyse connaît le plus de succès. Cent-cinquante des 300 membres de l'Association canadienne sont installés à Montréal. Toronto compte environ 100 psychanalystes.

Non pas que les Québécois aient un plus grand besoin du divan du psychanalyste que leurs concitoyens du Canada anglais, précise Mme Lester. « Raisons historiques », dit-elle. C'est à Montréal qu'a débuté en 1952, l'histoire de la psychanalyse canadienne organisée.

L'Association psychanalytique Internationale compte environ 7,200 membres. La plus importante des Sociétés constituantes est l'American Psychoanalytical Association, avec environ 2300 membres. La Hongrie est le seul pays est-européen à posséder une organisation membre.

Le rapport Després et le statut d'université associée

Grande déception à l'UQAM

CLÉMENT TRUDEL

Le refus du rapport Després de considérer l'autonomie de l'UQAM, ou son accession au statut d'université associée dans le réseau de l'UQ, est cause d'une « très grande déception » du recteur actuel de l'UQAM, M. Claude Corbo; il est vu comme un dangereux précédent par l'ex-recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, du fait qu'il remet en cause la parole donnée; il suscite enfin plusieurs commentaires négatifs chez Marcel Fournier, président de la FAPUQ (Fédération des associations de professeurs d'universités du Québec).

« Très grande déception et très grande insatisfaction ». C'est ainsi que le recteur Claude Corbo accueille les passages du groupe de travail Després sur « le rôle et le statut de l'UQAM au sein du réseau ». Le groupe de travail louange l'UQAM, qui par « la quantité et la qualité de ses ressources professorales et techniques » pourra contribuer à la vitalité du réseau... Toutefois, la recommandation no 44 bloque les projets de réforme qui contreviendraient aux principes de « forte synergie interconstituante » et de « vie intense en système », à l'Université du Québec.

M. Corbo se désolé de voir que le groupe Després fait fi d'une « solution de compromis » à laquelle avait adhéré l'UQAM en octobre 1984, en accord avec l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ. Nous n'avons pas été invités à faire valoir nos vues devant le groupe dirigé par M. Després mais « l'UQAM réclame toujours le statut d'université associée » et « ma conviction est qu'un jour ou l'autre nous l'obtiendrons », ce statut, dit M. Corbo.

Université associée n'implique pas la non collaboration sur le plan académique avec les branches du réseau, note le recteur qui signale au moins trois cas d'interaction: un doc-



Le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo, parle d'une « très grande déception ».



Pour l'ex-recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, il s'agit d'un dangereux précédent qui remet en cause la parole donnée.



M. Marcel Fournier, président de la FAPUQ, s'étonne que le groupe Després prône le statu quo.

torat en éducation est émis de concert avec d'autres constituantes; un doctorat en ressources minérales, en conjonction avec l'UQ à Chicoutimi; et un programme de recherche sur l'application pédagogique de l'ordinateur réunit plusieurs acteurs, dont l'UQAM.

Le statut que réclame l'UQAM n'est qu'une formule adaptée à « notre taille, notre maturité, notre importance », note encore M. Corbo à partir du rapport qu'a reçu le ministre Claude Ryan le 29 juin et dont Le DEVOIR a obtenu copie.

Le pdg de la Société d'économie économique, Claude Pichette, pré-décesseur de C. Corbo, émet un commentaire tenant, lui aussi, de la déception: « La parole donnée, c'est sacré. Il y a dans le rapport Després une remise en cause d'une entente qui fut longue à obtenir », de dire M. Pichette. « Si on balaie un consensus

de la main... qui donc croira à la parole donnée? ». M. Pichette trouve que le groupe Després parle beaucoup de « synergie » mais que rien dans le rapport Gourdeau (en 1984) n'empêchait cette « synergie » de fonctionner mais l'on s'y employait à donner à l'UQAM « une plus grande visibilité ».

Au bureau de la FAPUQ, le président Marcel Fournier marque tout d'abord sa déception de ne voir parmi les gestionnaires du groupe Després aucun professeur qui aurait pu apporter une préoccupation de pédagogie ou de recherche. Il s'étonne au nom de la FAPUQ que le groupe Després prône le statu quo là où la communauté universitaire s'attendait pour reconnaître un certain nombre de problèmes. La recommandation 44 du groupe Després ne permet pas de régler certains de ces problèmes, dont celui de l'autonomie.

En février dernier, comparissant à Québec devant la commission parlementaire sur le financement des universités, la FAPUQ avait émis des réserves sur le maintien de la corporation centrale de l'UQ; elle se disait d'avis que la coordination, à l'UQAM, devait jouer non seulement à l'intérieur du réseau de l'UQ mais avec toutes les autres universités existantes.

M. Fournier se réjouit toutefois des passages du rapport qui semblent garantir une compensation pour les universités « en région », en s'inspirant du Northern Grant ontarien. Pour M. Fournier, il y a lieu de s'interroger sur cette notion de « synergie » tant invoquée par le groupe Després; cette synergie au contenu flou pourrait, selon lui masquer « l'absence actuelle de véritable planification », s'agissant des universités.

Le Nautille remonte intacte une bouteille de vin trouvée près de l'épave du Titanic

PARIS (AP) — Lors d'une mission de plongée dimanche près de l'épave du Titanic, le sous-marin de poche Nautille de l'Ifremer a récupéré, grâce à ses bras articulés, une fourchette, une tasse à café, une carafe et une bouteille de vin encore bouchée, selon un communiqué diffusé peu avant minuit hier par la société d'ingénierie maritime Taurus International après liaison avec le commandant Yann Keranflech, chef de mission à bord du bateau Le Nadir.

Le commandant Yann Keranflech a fait le compte-rendu de sa plongée de dimanche où le Nautille est resté six heures sur le fond: « Sur le site de l'épave nous avons rencontré un courant légèrement inférieur à un demi noeud. La visibilité était très bonne au ras du sol, la température de l'eau sur le fond (3,800 mètres) était légèrement inférieure à deux degrés Celsius ».

La faune était également au rendez-vous, puisque le commandant rapporte avoir croisé « quelques maquereaux ridés, des crevettes et des holothuries (échinodermes munis de ventouses ventrales et de papilles rétractiles dorsales), ce qui est habituel à cette profondeur ».

Mais le plus saisissant fut sans doute les reliques du paquebot vues par l'équipage: « Une petite malle-cabine apparemment en cuir, assez bien conservée, quelques chaussures en bon état, de très nombreux plats à oeufs et beaucoup d'éléments de vaisselle; des assiettes, tasses, couverts, plats, plateaux et carafes. »

« Pour tester et vérifier nos équipements, poursuit le commandant, nous avons procédé à la récupération de quelques petits objets à l'aide des bras articulés du Nautille: une tasse à café portant encore l'emblème de la White Star (compagnie maritime à qui appartenait le Titanic), une fourchette en excellent

état, un plateau en argent parfaitement conservé, marqué aux armes de la White Star. Nous avons également remonté divers petits objets dont une carafe, une bouteille de vin encore bouchée et un carreau de céramique. »

« Cette immense épave posée sur le fond, séparée en deux parties rend le site vraiment très impressionnant et c'est difficile de décrire l'émotion que l'on ressent face à ce navire magnifique et déjà entre dans la légende », conclut le commandant

Yann Keranflech.

« Lundi, sur le site, la météo est bonne, indique le communiqué, mais avec un peu moins de 18 noeuds de vents, et les prévisions pour la journée de mardi ne semblent pas permettre d'envisager une nouvelle plongée, le vent devant atteindre 25 à 30 noeuds ».

D'autre part, le communiqué précise que « contrairement à une information qui semble circuler, nous démentons formellement qu'un coffre ait été remonté à la surface. Ce n'est

pas l'objectif des plongées actuelles ».

Le sous-marin de l'Ifremer a donc effectué sa troisième plongée hier à 10 h locales et continuait sa mission de repérage et de prise de vues du site. Le Nautille devait rester six heures sur le fond avant d'entamer sa procédure de remontée prévue vers 18 h locales.

La « pêche au trésor » du Nautille a également été jugée « écoeurante » par une Anglaise de 82 ans, fille d'une victime du naufrage.

LE MONDE DU TRAVAIL

■ RETAQ et services essentiels

En traitant de grand guignol le Conseil des services essentiels, le RETAQ (Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers du Québec) a annoncé hier son intention de ne jamais plus se présenter devant un organisme qu'il juge partial. Vendredi dernier, le Conseil a signifié son refus de la liste-zéro du Retaq, en vue de la grève qui peut affecter dès demain l'Urgence médicale André Drouillette Inc., sur la Rive Sud. Le syndicat suggère le recours aux services limitrophes, comme cela a fonctionné durant les cinq mois de suspension du permis de l'Urgence Drouillette. Ce syndicat annonce ne vouloir fournir « aucun travailleur, en aucun temps » s'il y a grève chez Drouillette. Le président du Retaq, Mario Cotton, a demandé hier à Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre des Affaires sociales, de retirer à la firme Drouillette ses permis d'opération, et surtout de ne pas « piétiner » sur les suites à donner aux accusations de fraude contre la firme de la Rive Sud, où des travailleurs sont privés de gagne-pain depuis près d'un an pour avoir dénoncé ces fraudes. Si la ministre ne réagit pas dans le sens suggéré par le RETAQ, ce dernier a l'intention le conflit à d'autres régions pour clairement indiquer que les syndicats ne veulent plus « faire les frais d'une loi et de règlements mal rédigés ».

■ Asbestonos démenage ?

Au nom de 55 syndiqués de la compagnie Asbestonos, le président des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) pour le Québec, M. Claude Ducharme, a réclamé hier du mouvement Desjardins, qui détient 20 % des parts de cette compagnie, qu'il s'oppose aux projets de démenagement d'Asbestonos. Il y a grève depuis le 10 juin aux centres de réusinage de distribution à Montréal et à Québec (on y usine des pièces d'embranchement, des garnitures et plaques de freins etc.). Les TCA craignent que le nouveau pdg Pierre Lafleur ne respecte pas les conventions signées depuis 15 ans. L'enjeu n'en est pas un de rentabilité: Asbestonos a un chiffre d'affaires de \$ 16 millions. Pour les TCA il ne faudrait pas que l'épargne des Québécois, par le biais de la Société d'investissement Desjardins, serve à déposséder des travailleurs de leurs emplois.

En Estrie, trois plages sont trop polluées

(LE DEVOIR) — Trois plages de la région de l'Estrie ont été déclarées trop polluées pour la baignade par le Ministère de l'Environnement du Québec. Il s'agit de la plage Missisquoi de Venise-en-Québec, de la plage municipale de Magog et de la plage Pointe-Merry, également à Magog.

L'eau de trois plages a été jugée médiocre: celle de la plage Champlain à Venise-en-Québec, de la plage Jacques-Cartier à Sherbrooke et de la plage municipale du Lac-Brôme.

Des 30 plages publiques de la région de l'Estrie, 20 ont été jusqu'à maintenant échantillonnées. À celles qui viennent d'être mentionnées s'ajoutent huit plages qui ont été classées excellentes, et six jugées bonnes.

Les cotes sont attribuées d'après le taux de bactéries coliformes dans l'eau. Elles s'échelonnent de A (excellente) à D (polluée), en passant par B (bonne) et C (médiocre).

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

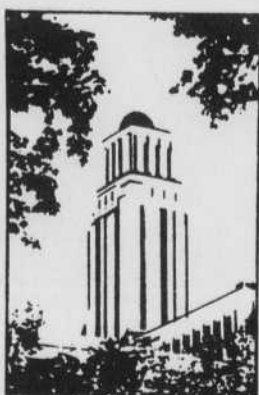
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél.: (514) 934-0272

Téléc.: 05-268656

Cable: MARION

Télécopieur



UN RAPPEL À TOUS LES ÉTUDIANTS ADULTES

INSCRIPTION

Étudiants réguliers: 1^{er} août 1987

Étudiants libres: 12 août 1987

Séances spéciales d'inscription sur place:

11 et 12 août 1987

de 09:00 à 19:00

Bon trimestre à tous!

3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée

Tél.: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

“Avant même de parler de systèmes et de logiciels, il faut être à l'écoute des autres.”

Jim Gammon, chargé de compte, Unisys Canada Inc.

UNISYS
La puissance 2

LA VIE ECONOMIQUE

Les relations publiques au coeur de toutes les influences du pouvoir

■ Une entrevue exclusive avec Luc Beauregard

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Promouvoir la compréhension entre les groupes et les institutions, tel est le service essentiel qu'offrent les relations publiques, au coeur de tous les pouvoirs.

Les relations publiques sont en effet au service d'une gamme extrêmement variée d'institutions, depuis les entreprises, les syndicats et les agences des divers gouvernements jusqu'aux institutions religieuses en passant par les groupements volontaires, les services hospitaliers et les maisons d'enseignement.

C'est que, pour atteindre ses objectifs, chaque organisme doit établir des rapports efficaces auprès de ses auditeurs ou publics, incluant ses employés, ses membres, sa clientèle, ses actionnaires, les collectivités locales, les autres institutions et la société en général. Le conseiller en relations publiques a donc pour rôle essentiel d'aider la direction à établir des plans d'action, une stratégie efficace et acceptable du point de vue du public. Rôle capital donc, et qui dépasse largement les simples relations de presse que prête habituellement le profane aux relations publiques.

Au Québec, on compte une centaine d'entreprises spécialisées en relations publiques, moins de 10 pouvant prétendre fournir l'essentiel des services qui se rattachent à cette fonction de conseil; la plus importante étant Beauregard, Hutchinson, McCoy, Capistran, Lamarre, Tremblay et Associés, dont le président-directeur général est M. Luc Beauregard, 50 employés permanents et des prévisions de \$ 4,5 millions d'honoraires en 1987, comparativement à \$ 3,8 millions l'an dernier.

Entreprise tentaculaire, Beauregard et Associés se trouvent partout où se traitent les affaires, où s'exercent les influences. Au gouvernement comme dans les chambres de commerce, dans les universités comme dans les multiples associations communautaires. Parmi les principaux clients depuis plus de trois ans, on retrouve le Groupe RONA, Alcan, la Banque fédérale de développement (BFD), Molson, Benson and Hedges, les municipalités d'Anjou et de Laval, la Fédération des omnisporteurs du Québec, etc. Par ailleurs, les associés seniors ont gardé de leurs activités passées de multiples contacts dans tous les médias ainsi que dans plusieurs ministères tant à Ottawa qu'à Québec.

En pleine expansion

Actuellement, la firme Beauregard, Hutchinson et les autres est en pleine expansion, ayant pratiquement doublé son personnel en deux ans et, dans la profession, on ne se cache guère pour penser que M. Luc Beauregard est en train de restructurer son industrie en rachetant toutes les firmes disponibles de relations publiques au Québec. Il faut dire que M. Beauregard ne s'en cache pas vraiment non plus, étant à l'affût de toute bonne affaire.

D'autre part, Luc Beauregard vient de remporter les honneurs d'un

STRATÉGIES

sondage effectué par le magazine torontois *PR Strategies* auprès des spécialistes des relations publiques au pays, devenant ainsi le *PR Executive of the year* pour l'année en

Québec, c'est fait, précise M. Beauregard. Nous avons des bureaux à Montréal et à Québec, à Toronto (NPR Limited) depuis l'an dernier. Avec mes associés, nous bâtissons et



Photo Louise Lemieux

Luc Beauregard vient d'être nommé, au terme d'un sondage national auprès des relationnistes, le *PR Executive of the year*.

cours. Il est d'autant plus flatté de cet honneur qui lui échoit, que cette reconnaissance officielle vient des professionnels de l'industrie des relations publiques. Rien de mieux que la reconnaissance de ses pairs.

M. Beauregard, 46 ans, qui fut, entre autres, journaliste à *La Presse*, président et éditeur de *Montréal Martin*, a commencé à s'intéresser aux relations publiques dès 1970. Il ne fait pas mystère de sa stratégie: devenir la plus grande entreprise de relations publiques au pays. « Pour le

développons notre entreprise selon un modèle horizontal plutôt que vertical. Autrement dit, nous ne suivons pas le modèle pyramidal actuel, mais fonctionnons à la manière des cabinets d'avocats. Chaque associé développe sa propre clientèle dans une perspective nationale ».

Pour M. Beauregard, les relations publiques reposent sur un rapport de confiance entre le conseiller et son client. Ce sont les individus qui comptent, et le conseil doit se modeler à

partir de ces rapports personnels. C'est pourquoi M. Beauregard estime qu'il doit y avoir, dans sa compagnie, plusieurs foyers de rayonnement et non un seul. Par ailleurs, alors que la publicité traite avec le marketing, les relations publiques, pour leur part, travaillent au plus haut niveau des institutions ou des entreprises, directement avec la direction. Car notre fonction est de gérer, insiste M. Beauregard.

Un regard neuf

Mais qu'est-ce qui pousse M. Beauregard à grossir ainsi sans cesse? C'est que, selon lui, « il est difficile de faire autrement. Beaucoup de maisons s'ouvrent et meurent, et nous voulons que notre entreprise existe encore dans 10, 50 et même 100 ans. M. Beauregard estime aussi que les structures reliées à des individus sont trop fragiles et qu'il faut prendre les moyens afin de répondre aux multiples expertises que nous devons effectuer pour nos clients. C'est très exigeant intellectuellement, car nous agissons sur ce qu'est la mission même de l'institution ou de l'entreprise ».

En bref, les relations publiques bien comprises assurent avant tout un regard neuf sur l'entreprise. Outre les relations de presse — rencontres, conférences, etc. — un conseiller en relations publiques établit et maintient de bonnes communications avec les instances gouvernementales, positionne l'entreprise dans le discours public, met en place un réseau d'intelligence et d'information, intègre la fonction communication au processus de gestion, conçoit et produit des campagnes publicitaires, effectue recherches et rédactions de mémoires, discours et autres, organise des événements spéciaux, anime, promouvoit des produits, des activités sportives, s'occupe de la réputation de l'entreprise auprès des institutions financières comme de son implication dans la communauté, sans oublier la formation de porte-parole, la recherche de nouvelles méthodes de gestion, d'analyse, pour finir, enfin! par la création et la production de programmes audio-visuels. C'est vaste, c'est, nous l'avons dit, être au coeur de toutes les influences du pouvoir.

Toutefois, M. Beauregard ne pense pas qu'au Canada les relations publiques puissent déboucher, à l'américaine, sur un lobbying effréné. « À Washington, estime M. Beauregard, le pouvoir est extrêmement dilué entre un ensemble d'intervenants, alors qu'au Canada, le gouvernement est responsable en Chambre, questionné



Photo Louise Lemieux

M. Luc Beauregard, président du plus important cabinet de relations publiques au Québec, Beauregard, Hutchinson, McCoy et Associés.

tous les jours. Quand on parle à un ministre, on parle au pouvoir. C'est moins complexe qu'aux États-Unis et il nous est plus facile de faire valoir le point de vue de nos clients, face, par exemple, aux problèmes reliés au libre échange ».

Il n'empêche que M. Beauregard s'insurge actuellement contre un projet de loi qui obligerait les conseillers en relations publiques à inscrire publiquement leurs intentions de marchander l'accès à un cabinet ministériel, afin de régler un problème pour un client. M. Beauregard voit dans ce projet de loi « une menace à l'égard des droits, un désir de régimenter le droit de faire valoir son point de vue ».

Paradoxalement, les grandes firmes de relations publiques connaissent de sérieux problèmes... pour établir leurs propres relations publiques! Selon M. Beauregard, « la fonction relation publique est très méconnue et d'ailleurs cette traduction française de *public relations* est ambiguë, entretient dans l'esprit du public une confusion d'idée avec les relations de presse ». Disons d'ail-

leurs qu'en France, par exemple, les relations publiques n'ont pas le développement que nous connaissons ici et se limitent, le plus souvent, juste à la promotion de produits.

Vouées à l'ombre, les firmes de relations publiques se doivent d'être discrètes alors que M. Beauregard estime que l'avenir général est bon, les chefs d'entreprises reconnaissant de plus en plus les possibilités qu'offrent les relations publiques. « Nous sommes à une période de sensibilisation, estime M. Beauregard, et il y a un net avenir pour notre profession durant la prochaine décennie. Pour l'heure, nous travaillons essentiellement sur la gestion, alors que les médias se passionnent pour les chefs d'entreprises, pourtant suspects il n'y a pas 20 ans. Aujourd'hui, ils sont vus comme des héros, des entrepreneurs créateurs d'emplois, ils jouissent d'une notoriété instantanée et n'ont pas besoin de conseillers pour se faire connaître. Alors, il faut arriver à un équilibre des choses et j'ignore, aujourd'hui, comment tout cela va évoluer ».

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

Nouvelle émission



325 000 000 \$

Hydro-Québec

Obligations, série "GU"

120 000 000 \$ obligations 9,75%, échéant le 16 juillet 1997
205 000 000 \$ obligations 10,25%, échéant le 16 juillet 2012
(Les obligations ne sont pas rachetables par anticipation)

Prix: Obligations 9¾% - 100,0 pour un rendement de 9,75%
Obligations 10¼% - 99,50 pour un rendement d'environ 10,31%
(plus l'intérêt couru, s'il y a lieu)

Capital et intérêts garantis sans réserve par la
PROVINCE DE QUÉBEC

Date d'émission : 16 juillet 1987

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande.

Lévesque, Beaubien
Inc.

Tassé & Associés,
Limitée
Banque Nationale du Canada

Wood Gundy
Inc.
Merrill Lynch Canada
Inc.

Geoffrion, Leclerc
Inc.
McNeil, Mantha,
Inc.

Burns Fry
Limitée
Casgrain & Compagnie
Limitée
Société de courtage
Prudential-Bache Canada
Ltée

Juillet 1987

Dominion Securities
Inc.
Richardson Greenshields du Canada
Limitée

Walwyn Stodgell Cochran Murray
Limitée
Banque de Montréal

McLeod Young Weir
Limitée
Nesbitt Thomson
Deacon
Ltée
Midland Doherty
Limitée
Brault, Guy, O'Brien
Inc.
La Banque d'Épargne
de la Cité et
du District de Montréal



AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4-¾% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE que le Conseil d'administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4-¾% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1,19 par action sur les premières actions privilégiées 4-¾% émises par la compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1987 et que ledit dividende sera payé le 1er août 1987 par chèques adressés aux actionnaires inscrits au registre le 1er juillet 1987.

CAP-DE-LA-MADELINE, Québec,
le 22 juin 1987
PAR ORDRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Cyril D. Hillier
Secrétaire



**BANQUE
NATIONALE
DU CANADA**

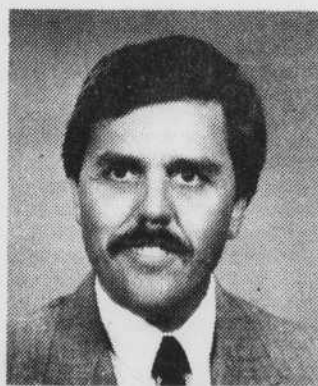
DIVIDENDES

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 28 mai 1987, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1987, à compter des dates indiquées ci-dessous :

- I) À compter du 1er août 1987
— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 juillet 1987 :
 1. un dividende de 16,6780 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
 2. un dividende de 0,0417 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;
- II) À compter du 15 août 1987
— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 juillet 1987 :
 1. un dividende de 1,6159 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 5;
 2. un dividende de 0,5313 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 7.

Par ordre du conseil d'administration
La Vice-présidente-affaires
juridiques et secrétaire,
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON
Montréal, le 1er juillet 1987

**LA BANQUE
D'ÉPARGNE**



Denis Lefort

La Banque d'Épargne annonce la nomination de monsieur Denis Lefort à titre de vice-président — Vérification.

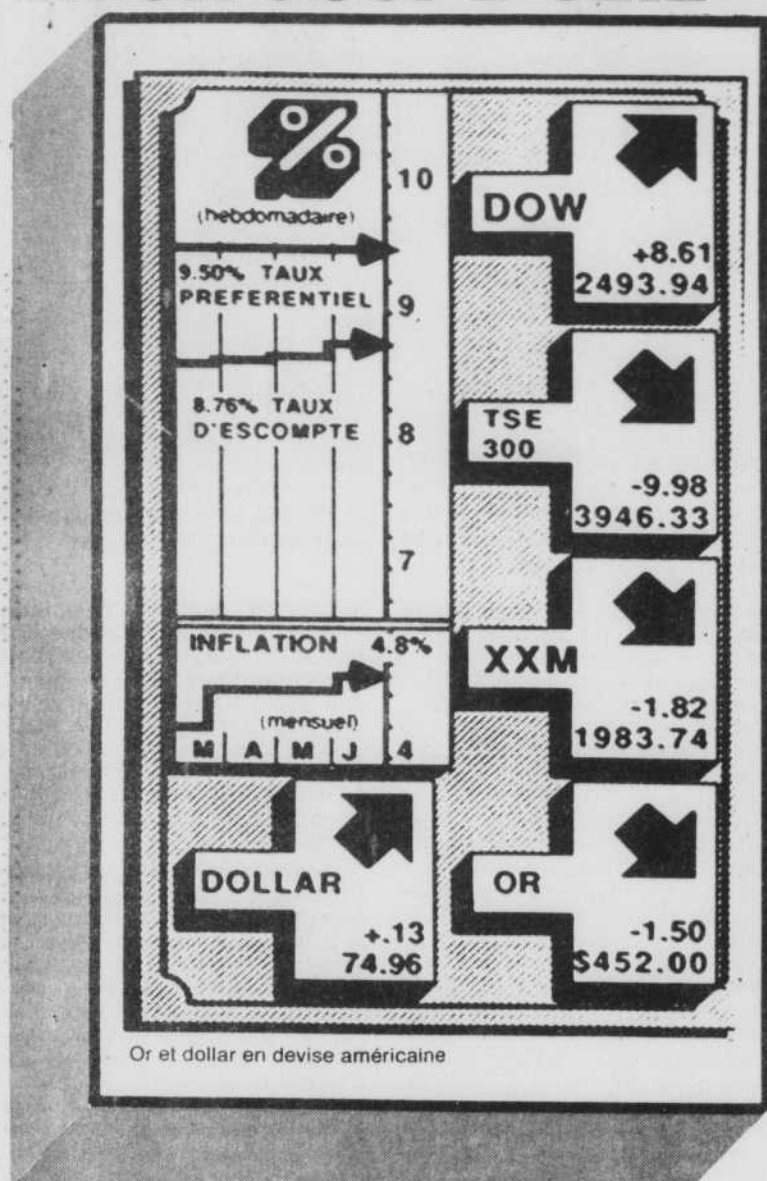
Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires et comptable agréé, monsieur Lefort occupait précédemment le poste de directeur de la Vérification interne de la Banque. Il a également acquis une vaste expérience de la vérification interne et externe dans les domaines industriel et comptable, ayant œuvré plusieurs années chez Sidbec Dosco Inc. et au sein d'une importante firme d'experts-comptables canadienne, Arthur Andersen & Cie.

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Lefort assumera la responsabilité des directions Vérification interne et Vérification des succursales.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mardi 28 juillet 1987

EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

Fractionnement chez Memotec

Memotec Data Inc. a décidé au cours d'une assemblée extraordinaire hier de fractionner à raison de deux pour une les actions ordinaires et les actions privilégiées de première série du capital-actions de la société. La date de clôture des registres pour la division des actions sera le 12 août à la fermeture des bureaux. On a au cours de la même assemblée modifier les statuts de la société pour faire passer à 15 le nombre des membres pouvant siéger au conseil d'administration. Deux nouveaux administrateurs ont été élus: Frank A. Degenstein, président de Télécom Canada, et Léonce Montambault, président de Bell Canada. Par ailleurs, Memotec Data vient de réaliser un placement privé de \$ 5 millions auprès de la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal. La société a mis une débenture de \$ 5 millions non rachetable à taux d'intérêt fixe de 11.5%. Le capital est remboursable le 24 juillet 1994. Le produit de ce placement sera versé au fonds de roulement de la société.

Délai de 120 jours à Texaco

Un juge de la Cour fédérale des faillites aux États-Unis a donné vendredi un délai de 120 jours à Texaco pour exercer son droit exclusif de présenter un plan de réorganisation. Pennzoil Co. s'était opposé à cette période de prolongement dans le cadre d'une bataille juridique de plusieurs milliards de dollars, qui a tout de même duré moins longtemps que l'extension de sept mois demandée par Texaco. Le juge Howard Schwartzberg accepte l'argument de Texaco à l'effet que les complexités légales soulevées par ce cas, le plus gros dans l'histoire des USA, exigent une extension. Texaco s'est déclaré extrêmement satisfaite de ce jugement. On sait que Texaco en appelle d'une décision d'un tribunal du Texas qui lui a ordonné de payer \$ 10.35 milliards en dommages à Pennzoil pour être intervenue à tort dans la tentative de Pennzoil de fusionner avec Getty Oil Co. en 1984. Texaco a alors déclaré faillite pour éviter une exigence de l'Etat de faire un dépôt de \$ 12 milliards avant d'en appeler de la décision. Le droit de présenter un plan de réorganisation devait expirer le 10 août et elle avait jusqu'au 9 octobre pour le faire accepter. Le délai accordé porte ces échéances au 8 décembre et au 6 février, mais Texaco avait demandé les dates du 31 mars et du 31 mai. Par ailleurs, Texaco Canada Inc. a déclaré pour le semestre de cette année un bénéfice net consolidé de \$ 142 millions ou de \$ 1.18 par action ordinaire, comparativement à \$ 138 millions ou \$ 1.14 par action au cours de la période correspondante l'an passé. Ses revenus ont été dans les six mois de \$ 1.4 milliard, alors qu'ils avaient été de \$ 1.5 milliard dans le premier semestre de 1986.

Résultats de PWA Corp.

PWA Corporation annonce que ses bénéfices nets de la période allant du 1er avril au 30 juin 1987 se sont élevés à \$ 6 millions au regard de \$ 3.4 millions pour la même période en 1986. Après avoir alloué une somme de \$ 1.8 million pour le versement de dividendes sur les actions privilégiées, les bénéfices nets attribuables aux actions ordinaires s'établissent à \$ 4.2 millions ou 23 cents par action ordinaire pour le deuxième trimestre de 1987 en comparaison de \$ 1.6 million ou 14 cents par action ordinaire lors du deuxième trimestre de 1986.

Ciment St-Laurent hausse son bénéfice et ses ventes

Ciment St-Laurent a enregistré un bénéfice net de \$ 22.1 millions pour le trimestre finissant le 30 juin courant, soit une augmentation de 46 % par rapport au bénéfice net de \$ 15.2 millions pour le même trimestre en 1986. Pour le premier semestre, le bénéfice net s'est élevé à \$ 24.3 millions (\$ 1.21 l'action), une hausse de 95 % comparativement au bénéfice de \$ 12.4 millions (62 cents l'action) pour la même période l'an dernier. Selon le président, les cimenteries fonctionnent à fonds de train, grâce à une demande très ferme dans tous les marchés. Les ventes nettes ont atteint \$ 280 millions au cours du semestre, soit une augmentation de 22 % comparativement aux ventes de \$ 229 millions en 1986. Les fonds provenant de l'exploitation se sont élevés à \$ 41.3 millions par rapport à \$ 27.7 millions au cours de l'exercice précédent. Les commandes en carnet laissent entrevoir une activité soutenue pour le reste de l'année.

Ventes record pour Charan

Charan Industries Inc. annonce des ventes records pour le semestre et le trimestre terminés le 31 mai 1987. Les ventes du deuxième trimestre ont atteint \$ 16.8 millions et celles du semestre \$ 25.1 millions comparativement à \$ 8.4 et \$ 16.5 millions respectivement pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le bénéfice net pour le second trimestre s'est élevé à \$ 650,000 soit 4 cents par action, alors que pour le semestre il atteignait \$ 11,000. Charan Industries Inc. est un fabricant et importateur de produits de consommation, incluant articles de sport, jouets, produits pour nourrissons, vêtements pour enfants et articles de cuir. Les ventes pour l'exercice terminés le 30 novembre 1986 avaient atteint \$ 57 millions et le bénéfice net \$ 6.1 millions.

Lafarge, record au 2e trimestre

Lafarge Corporation annonce pour le trimestre finissant le 30 juin dernier un bénéfice record de \$ 27.3 millions US ou 63 cents par action ordinaire, ce qui équivaut à deux fois les résultats du trimestre équivalent l'année précédente. Les ventes nettes du trimestre ont été en hausse de 28 % pour atteindre \$ 323.7 millions.

Marketel/Publim Montréal fusionne avec le bureau québécois de McCann-Erickson

PIERRE CAYOUILLE

Dans l'espoir de se donner une dimension à la fois nationale et internationale, le groupe québécois de publicité Marketel/Publim a annoncé hier qu'il fusionnait son bureau de Montréal avec la division du Québec du géant américain de la publicité McCann-Erickson.

En vertu de l'entente, le groupe Marketel/Publim possède 66.66 % des actions de la nouvelle agence Marketel/McCann-Erickson. Tandis que McCann-Erickson Canada contrôle le tiers des actions (33 %).

Le Groupe Marketel conserve à 100 % le contrôle du bureau de Québec de Marketel-Publim.

« La facturation annuelle de la nouvelle société devrait atteindre \$ 75 millions », a dit M. Jacques Duval, président et directeur général de Marketel/McCann-Erickson.



M. Alfred Martel, président du conseil et chef de la direction de Marketel/McCann-Erickson.

Cette association fera en sorte que Marketel/McCann se classera troisième parmi les plus importantes agences de publicité au Québec, derrière Cossette et BCP.

La fusion entre Marketel/Publim et McCann-Erickson constitue de fait un curieux mariage entre... Marguerite Blais, Mad Dog Vachon et Max Headroom. Le principal client de Marketel est en effet Métro-Richelieu, dont les réclames publicitaires mettent en valeur la comédienne et animatrice Marguerite Blais. Marketel conçoit également des campagnes publicitaires pour le CN, Gaz Métropolitain, Pascal, la Fédération des producteurs de porc du Québec, la firme de courtage McCleod, Young, Weir, le Groupe Desjardins et Purdel.

De son côté, McCann Erickson compte parmi ses principaux clients la Brasserie Labatt et Coca-Cola. Dans le premier cas, on fait appel à l'ex-lutteur Mad Dog Vachon. Dans le cas de Coca-Cola, on mise sur la star britannique du vidéoclip, Max Headroom.

Fondée il y a 85 ans, McCann-Erickson est une multinationale de la publicité qui possède 140 bureaux répartis à travers 68 pays. La société est active au Canada, à Toronto et à Montréal, depuis 1952.

En 1986, la facturation de McCann-Erickson s'élevait à \$ 2.9 milliards avec des revenus nets de plus de \$ 200 millions. Le chiffre d'affaires pour le Québec du géant américain a été de \$ 10 millions. McCann-Erickson compte entre autres parmi ses clients la compagnie Exxon. Près de 60 % de ses activités se déroulent à l'extérieur des États-Unis.

L'association de ces deux firmes de publicité permettra au Groupe Marketel de développer et d'offrir trois nouveaux services à sa clientèle. Grâce à l'expertise internationale de McCann-Erickson en effet, on pourra d'abord offrir un service de recherche. On développera aussi un service de promotion qui possèdera une position privilégiée, en plus d'offrir un service de planification



M. Jacques Duval, président et directeur général de l'agence de publicité numéro 3 au Québec, Marketel/McCann-Erickson.

tion stratégique qui permettra au client « d'aller rejoindre le consommateur là où il se trouve ».

M. Alfred Martel, président du conseil et chef de direction de Marketel/McCann-Erickson a insisté sur l'importance pour sa firme d'acquiescer une crédibilité nationale et internationale. « L'absence de réseau national et international devenait pour nous un sérieux handicap auprès de nos clients. Il devenait de plus en plus urgent de remédier à ce problème, surtout dans la perspective d'un éventuel accord de libre-échange ».

M. Martel a fondé Marketel en 1977. En novembre 1986, son agence a fusionné avec Publim.

En 1986, Marketel/Publim a ac-

cumulé une facturation de quelque \$ 68 millions. Cette année, avec la fusion, on prévoit atteindre \$ 75 millions. Et ce même si le contrat de coordination du placement publicitaire gouvernemental du Québec ne lui sera pas octroyé. Depuis trois ans, ce contrat d'une valeur de \$ 7 millions leur revenait. Les dirigeants du Groupe Marketel ont la vive impression qu'il sera donné cette année à une autre agence.

Du côté de McCann-Erickson, on tire aussi profit de la fusion. M. Craig Simpson, président du McCann-Erickson Canada, a expliqué que son expérience lui avait permis de réaliser qu'aucune agence internationale dans le domaine de la publicité ne peut réussir sans s'associer à une firme québécoise.

Selon une étude en profondeur du Conference Board

La réforme fiscale devrait stimuler l'économie canadienne à court terme

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — La réforme fiscale stimulera l'économie canadienne à court terme.

C'est ce qu'a indiqué le Conference Board du Canada au terme d'une étude approfondie des mesures proposées par le ministre des Finances Michael Wilson le 18 juin dernier, dans son Livre blanc sur la réforme fiscale.

La réforme fiscale entraînera une croissance économique en 1988 et en 1989, mais les taux de croissance pour 1990 et 1991 ne devraient pas être touchés, a estimé le Conference Board, un organisme de recherche autonome et sans but lucratif.

« La réforme fiscale marque assurément un moment d'arrêt de la stratégie de résorption du déficit que le gouvernement actuel a jusqu'ici prônée de façon constante », a déclaré M. Gilles Rhéaume, directeur des Prévisions et Analyses de l'organisme.

Les budgets antérieurs du gouvernement conservateur étaient caractérisés par une politique d'augmentation des recettes fiscales et de réduction des dépenses, qui avait provoqué un léger ralentissement de l'économie.

Au contraire, le projet de réforme fiscale du ministre Wilson devrait entraîner une croissance accrue du produit intérieur brut en 1988 et 1989, ce qui devrait augmenter la demande intérieure de biens et de services.

Cet accroissement de la demande intérieure devrait provoquer une hausse des importations et une augmentation du déficit du compte courant du Canada.

La réforme fiscale ne devrait entraîner aucune fluctuation de ces indicateurs en 1990 et 1991, a estimé le Conference Board.

Le taux d'inflation devrait être légèrement plus élevé de 0.2 à 0.3 %, au cours des cinq prochaines années, en raison de l'activité économique plus soutenue et de l'augmentation des taxes fédérales de vente, notamment la taxe sur les télécommunications et sur les services de câblodistribution.

« Nous avons peine à croire que l'inflation puisse être ramenée à un taux de 3 %, comme le prétend le gouvernement fédéral », a déclaré M. Rhéaume.

Le Conference Board a cependant tenu à souligner que cette hausse de l'inflation ne devrait pas avoir d'effets néfastes sur la compétitivité internationale du Canada.

Les mesures proposées par le ministre Wilson devraient entraîner, en 1991, la création de 185,000 emplois et abaisser le taux de chômage à 8 %.

Le déficit du gouvernement fédéral devrait augmenter d'environ

\$ 600 millions en 1988 et \$ 500 millions en 1989.

Il devrait cependant diminuer de \$ 500 millions en 1990 et de \$ 800 millions en 1991.

M. Rhéaume a ajouté que les provinces seront avantagées par la réforme fiscale, parce que l'augmentation des revenus provenant des taxes à la consommation et des paiements de transfert devraient aller gonfler les revenus des gouvernements provinciaux et municipaux.

Le déficit de ces administrations

devrait diminuer de \$ 1.1 milliard d'ici 1991.

Le Conference Board a également étudié les répercussions de la réforme de l'impôt des sociétés sur la compétitivité du régime fiscal canadien face au régime américain.

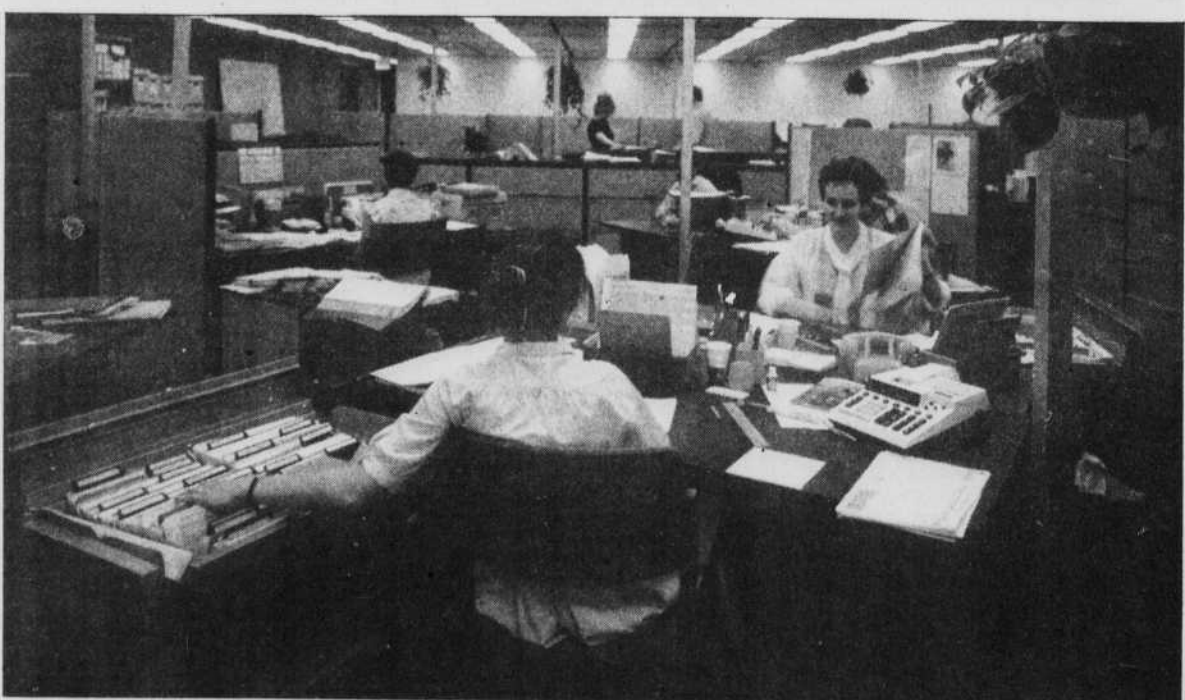
Le régime canadien demeurera concurrentiel, a conclu le Conference Board.

L'analyse a porté sur les régimes fiscaux de l'Ontario et de la Californie en fonction de deux industries, celle des machines et de l'outillage et

celle de la construction.

Ces industries sont représentatives des secteurs manufacturier et tertiaire au Canada et aux États-Unis, a expliqué le Conference Board.

L'industrie ontarienne des machines et de l'outillage demeurera concurrentielle face aux fabricants californiens, mais les nouveaux régimes fiscaux rendront l'industrie de la construction plus concurrentielle aux États-Unis qu'au Canada, en raison des impôts indirects plus élevés au Canada.



La compagnie OE tire l'essentiel de son commerce des ventes entre \$ 7,000 et \$ 10,000. Elle compte améliorer sensiblement ses revenus avec le crédit-bail.

OE mise sur le crédit-bail

JEAN CHARTIER

La Compagnie canadienne d'équipement de bureau a obtenu une marge de crédit de \$ 50 millions pour sa nouvelle division de crédit-bail créée en octobre dernier. Le vice-président aux Finances, M. Arthur Dworzak, estime que ceci améliorera sensiblement la performance financière de la compagnie à moyen terme.

En fait, la compagnie Xerox obtient la moitié de son bénéfice de son service de crédit-bail. La Compagnie canadienne d'équipement de bureau (CCÉB), bien connue sous son appellation anglaise d'Office Equipment (OE), ne s'attend pas à répéter une telle performance, mais le contrôle des marges bénéficiaires s'améliorera sensiblement. La compagnie tire l'essentiel de son commerce avec les transactions de \$ 7,000 à \$ 10,000 pour la vente de photocopieurs. Certaines ventes atteignent \$ 100,000 pour des photocopieurs à 12 chambres mais ce n'est pas là le gros de l'activité de la compagnie.

La compagnie de la Côte de Liesse a réalisé des ventes de \$ 143 millions en 1986 et enregistrera tout probable-

ment des ventes de \$ 180 millions en 1987. Le bénéfice net a augmenté de 14 % au premier trimestre et les résultats du second trimestre seront dévoilés mercredi prochain. Les résultats globaux de 1986 se sont établis à \$ 4.9 millions. Il s'agissait de 80 cents par action.

Le principal actionnaire de la Compagnie canadienne d'équipement de bureau est M. John Lawbeer de Montréal. Il détient 55 % des actions. La compagnie compte quelque 800 autres actionnaires. Il est difficile de comparer la CCÉB avec les autres compagnies d'équipement de bureau car la plupart de celles-ci ne sont pas des entreprises ouvertes.

Fondée en 1906, Office Equipment, selon son appellation anglophone, se dit le plus important distributeur de mobilier et d'équipement de bureau en Amérique du Nord. La société emploie quelque 1200 personnes. La marge de crédit a été obtenue auprès des banques Royale, Toronto Dominion et de Montréal. La compagnie a l'option de tripler sa marge de crédit, si elle le désire éventuellement. Elle remplace de ce fait Citibank, Municipal, Clairview Leasing et de nombreuses petites compagnies de financements.

LA VIE ECONOMIQUE

Les relations publiques au coeur de toutes les influences du pouvoir

■ Une entrevue exclusive avec Luc Beauregard

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Promouvoir la compréhension entre les groupes et les institutions, tel est le service essentiel qu'offrent les relations publiques, au coeur de tous les pouvoirs.

Les relations publiques sont en effet au service d'une gamme extrêmement variée d'institutions, depuis les entreprises, les syndicats et les agences des divers gouvernements jusqu'aux institutions religieuses en passant par les groupements volontaires, les services hospitaliers et les maisons d'enseignement.

C'est que, pour atteindre ses objectifs, chaque organisme doit établir des rapports efficaces auprès de ses auditoires ou publics, incluant ses employés, ses membres, sa clientèle, ses actionnaires, les collectivités locales, les autres institutions et la société en général. Le conseiller en relations publiques a donc pour rôle essentiel d'aider la direction à établir des plans d'action, une stratégie efficace et acceptable du point de vue du public. Rôle capital donc, et qui dépasse largement les simples relations de presse que prête habituellement le profane aux relations publiques.

Au Québec, on compte une centaine d'entreprises spécialisées en relations publiques, moins de 10 pouvant prétendre fournir l'essentiel des services qui se rattachent à cette fonction de conseil; la plus importante étant Beauregard, Hutchinson, McCoy, Capistran, Lamarre, Tremblay et Associés, dont le président-directeur général est M. Luc Beauregard, 50 employés permanents et des prévisions de \$4,5 millions d'honoraires en 1987, comparativement à \$3,8 millions l'an dernier.

Entreprise tentaculaire, Beauregard et Associés se trouvent partout où se traitent les affaires, où s'exercent les influences. Au gouvernement comme dans les chambres de commerce, dans les universités comme dans les multiples associations communautaires. Parmi les principaux clients depuis plus de trois ans, on retrouve le Groupe RONA, Alcan, la Banque fédérale de développement (BFD), Molson, Benson and Hedges, les municipalités d'Anjou et de Laval, la Fédération des omnipraticiens du Québec, etc. Par ailleurs, les associés seniors ont gardé de leurs activités passées de multiples contacts dans tous les médias ainsi que dans plusieurs ministères tant à Ottawa qu'à Québec.

En pleine expansion

Actuellement, la firme Beauregard, Hutchinson et les autres est en pleine expansion, ayant pratiquement doublé son personnel en deux ans et, dans la profession, on ne se cache guère pour penser que M. Luc Beauregard est en train de restructurer son industrie en rachetant toutes les firmes disponibles de relations publiques au Québec. Il faut dire que M. Beauregard ne s'en cache pas vraiment non plus, étant à l'affût de toute bonne affaire.

D'autre part, Luc Beauregard vient de remporter les honneurs d'un

STRATÉGIES

sondage effectué par le magazine torontois *PR Strategies* auprès des spécialistes des relations publiques au pays, devenant ainsi le *PR Executive of the year* pour l'année en

Québec, c'est fait, précise M. Beauregard. Nous avons des bureaux à Montréal et à Québec, à Toronto (NPR Limited) depuis l'an dernier. Avec mes associés, nous bâtissons et



Photo Louise Lemieux

Luc Beauregard vient d'être nommé, au terme d'un sondage national auprès des relationnistes, le *PR Executive of the year*.

cours. Il est d'autant plus flatté de cet honneur qui lui échoit, que cette reconnaissance officielle vient des professionnels de l'industrie des relations publiques. Rien de mieux que la reconnaissance de ses pairs.

M. Beauregard, 46 ans, qui fut, entre autres, journaliste à *La Presse*, président et éditeur de *Montréal Martin*, a commencé à s'intéresser aux relations publiques dès 1970. Il ne fait pas mystère de sa stratégie : devenir la plus grande entreprise de relations publiques au pays. « Pour le

développons notre entreprise selon un modèle horizontal plutôt que vertical. Autrement dit, nous ne suivons pas le modèle pyramidal actuel, mais fonctionnons à la manière des cabinets d'avocats. Chaque associé développe sa propre clientèle dans une perspective nationale ».

Pour M. Beauregard, les relations publiques reposent sur un rapport de confiance entre le conseiller et son client. Ce sont les individus qui comptent, et le conseil doit se modeler à

partir de ces rapports personnels. C'est pourquoi M. Beauregard estime qu'il doit y avoir, dans sa compagnie, plusieurs foyers de rayonnement et non un seul. Par ailleurs, alors que la publicité traite avec le marketing, les relations publiques, pour leur part, travaillent au plus haut niveau des institutions ou des entreprises, directement avec la direction. Car notre fonction est de gérer, insiste M. Beauregard.

Un regard neuf

Mais qu'est-ce qui pousse M. Beauregard à grossir ainsi sans cesse ? C'est que, selon lui, « il est difficile de faire autrement. Beaucoup de maisons s'ouvrent et meurent, et nous voulons que notre entreprise existe encore dans 10, 50 et même 100 ans. M. Beauregard estime aussi que les structures reliées à des individus sont trop fragiles et qu'il faut prendre les moyens afin de répondre aux multiples expertises que nous devons effectuer pour nos clients. C'est très exigeant intellectuellement, car nous agissons sur ce qu'est la mission même de l'institution ou de l'entreprise ».

En bref, les relations publiques bien comprises assurent avant tout un regard neuf sur l'entreprise. Outre les relations de presse — rencontres, conférences, etc. — un conseiller en relations publiques établit et maintient de bonnes communications avec les instances gouvernementales, positionne l'entreprise dans le discours public, met en place un réseau d'intelligence et d'information, intègre la fonction communication au processus de gestion, conçoit et produit des campagnes publicitaires, effectue recherches et rédactions de mémoires, discours et autres, organise des événements spéciaux, anime, promouvoit des produits, des activités sportives, s'occupe de la réputation de l'entreprise auprès des institutions financières comme de son implication dans la communauté, sans oublier la formation de porte-parole, la recherche de nouvelles méthodes de gestion, d'analyse, pour finir, enfin ! par la création et la production de programmes audio-visuels. C'est vaste, c'est, nous l'avons dit, être au coeur de toutes les influences du pouvoir.

Toutefois, M. Beauregard ne pense pas qu'au Canada les relations publiques puissent déboucher, à l'américaine, sur un lobbying effréné. « À Washington, estime M. Beauregard, le pouvoir est extrêmement dilué entre un ensemble d'intervenants, alors qu'au Canada, le gouvernement est responsable en Chambre, questionné



Photo Louise Lemieux

M. Luc Beauregard, président du plus important cabinet de relations publiques au Québec, Beauregard, Hutchinson, McCoy et Associés.

tous les jours. Quand on parle à un ministre, on parle au pouvoir. C'est moins complexe qu'aux États-Unis et il nous est plus facile de faire valoir le point de vue de nos clients, face, par exemple, aux problèmes reliés au libre échange ».

Il n'empêche que M. Beauregard s'insurge actuellement contre un projet de loi qui obligerait les conseillers en relations publiques à inscrire publiquement leurs intentions de marchander l'accès à un cabinet ministériel, afin de régler un problème pour un client. M. Beauregard voit dans ce projet de loi « une menace à l'égard des droits, un désir de régimenter le droit de faire valoir son point de vue ».

Paradoxalement, les grandes firmes de relations publiques connaissent de sérieux problèmes... pour établir leurs propres relations publiques ! Selon M. Beauregard, « la fonction relation publique est très méconnue et d'ailleurs cette traduction française de *public relations* est ambiguë, entretient dans l'esprit du public une confusion d'idée avec les relations de presse ». Disons d'ail-

leurs qu'en France, par exemple, les relations publiques n'ont pas le développement que nous connaissons ici et se limitent, le plus souvent, justement aux relations de presse et à la promotion de produits.

Vouées à l'ombre, les firmes de relations publiques se doivent d'être discrètes alors que M. Beauregard estime que l'avenir général est bon, les chefs d'entreprises reconnaissant de plus en plus les possibilités qu'offrent les relations publiques. « Nous en sommes à une période de sensibilisation, estime M. Beauregard, et il y a un net avenir pour notre profession durant la prochaine décennie. Pour l'heure, nous travaillons essentiellement sur la gestion, alors que les médias se passionnent pour les chefs d'entreprises, pourtant suspects il n'y a pas 20 ans. Aujourd'hui, ils sont vus comme des héros, des entrepreneurs créateurs d'emplois, ils jouissent d'une notoriété instantanée et n'ont pas besoin de conseillers pour se faire connaître. Alors, il faut arriver à un équilibre des choses et j'ignore, aujourd'hui, comment tout cela va évoluer ».

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

Nouvelle émission



325 000 000 \$

Hydro-Québec

Obligations, série "GU"

120 000 000 \$ obligations 9,75%, échéant le 16 juillet 1997

205 000 000 \$ obligations 10,25%, échéant le 16 juillet 2012

(Les obligations ne sont pas rachetables par anticipation)

Prix: Obligations 9¾% - 100,0 pour un rendement de 9,75%

Obligations 10¼% - 99,50 pour un rendement d'environ 10,31%

(plus l'intérêt couru, s'il y a lieu)

Capital et intérêts garantis sans réserve par la
PROVINCE DE QUÉBEC

Date d'émission : 16 juillet 1987

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande.

Lévesque, Beaubien
Inc.Tassé & Associés,
Limitée
Banque Nationale du CanadaWood Gundy
Inc.
Merrill Lynch Canada
Inc.Geoffrion, Leclerc
Inc.McNeil, Mantha,
Inc.Burns Fry
Limitée
Casgrain & Compagnie
Limitée
Société de courtage
Prudential-Bache Canada
Ltée

Juillet 1987

Dominion Securities
Inc.Richardson Greenshields du Canada
LimitéeWalwyn Stodgell Cochran Murray
Limitée

Banque de Montréal

McLeod Young Weir
LimitéeNesbitt Thomson
Deacon
LtéeMidland Doherty
LimitéeBrault, Guy, O'Brien
Inc.La Banque d'Épargne
de la Cité et
du District de Montréal

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4-¾% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE que le Conseil d'administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4-¾% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1,19 par action sur les premières actions privilégiées 4-¾% émises par la compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1987 et que ledit dividende sera payé le 1er août 1987 par chèques adressés aux actionnaires inscrits au registre le 1er juillet 1987.

CAP-DE-LA-MADELINE, Québec, le 22 juin 1987

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cyril D. Hillier
SecrétaireBANQUE
NATIONALE
DU CANADA

DIVIDENDES

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 28 mai 1987, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1987, à compter des dates indiquées ci-dessous :

I) À compter du 1er août 1987

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 juillet 1987 :

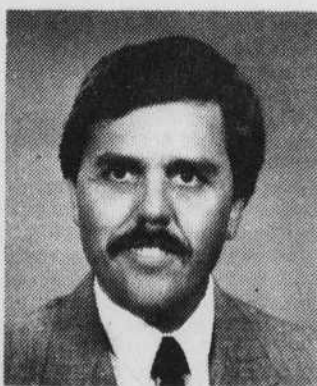
1. un dividende de 16,6780 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
2. un dividende de 0,0417 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;

II) À compter du 15 août 1987

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 juillet 1987 :

1. un dividende de 1,6159 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 5;
2. un dividende de 0,5313 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 7.

Par ordre du conseil d'administration
La Vice-présidente-affaires
juridiques et secrétaire,
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON
Montréal, le 1er juillet 1987

LA BANQUE
D'ÉPARGNE

Denis Lefort

La Banque d'Épargne annonce la nomination de monsieur Denis Lefort à titre de vice-président - Vérification.

Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires et comptable agréé, monsieur Lefort occupait précédemment le poste de directeur de la Vérification interne de la Banque. Il a également acquis une vaste expérience de la vérification interne et externe dans les domaines industriel et comptable, ayant œuvré plusieurs années chez Sidbec Dosco Inc. et au sein d'une importante firme d'experts-comptables canadienne, Arthur Andersen & Cie.

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Lefort assumera la responsabilité des directions Vérification interne et Vérification des succursales.

LE CANADA ET L'OTAN

IL FAUT reconnaître à M. Ed Broadbent une bonne dose de courage, à tout le moins une franchise certaine. Au moment où le Nouveau Parti démocratique domine tous les sondages d'opinion et où certains pollsters lui accordent déjà une centaine de sièges aux prochaines élections, M. Broadbent n'a pas cherché à tergiverser en ce qui concerne la politique de défense du Canada. Un gouvernement néo-démocrate se hâterait de rompre les liens avec l'OTAN et retirerait le Canada de l'Alliance bilatérale qui le lie aux États-Unis pour la défense nord-américaine.

Cette réaffirmation de l'une des tendances de fond du NPD en faveur d'une forme de neutralisme justifie une réflexion sérieuse. Il ne s'agit plus d'une simple concession aux éléments « extrémistes » d'une formation longtemps reléguée aux strapontins de la Chambre des communes. Amorcé par l'actuel leader parlementaire du parti, le député Nelson Riis, ce rappel dissipe toute équivoque que l'on pourrait entretenir au Canada comme dans les autres pays.

Selon M. Broadbent, le retrait du Canada de l'OTAN et de NORAD répond à deux ordres de considérations. Ce mouvement s'inscrit dans une démarche idéologique qu'admet le leader du NPD. En favorisant une forme de neutralisme, le Canada se démarquerait de la rivalité des alliances constituées dès les premières heures de la guerre froide. De façon plus pragmatique, le rappel des troupes canadiennes casernées en Allemagne fédérale et l'abandon du système de défense de NORAD entraîneraient des économies considérables. D'où la perspective de consacrer ces sommes à l'équipement des forces armées en vue de mieux assurer le respect de la souveraineté du territoire.

La logique de cette argumentation ne suffit pas à ravir l'entendement. La tentation du neutralisme a périodiquement sollicité certains dirigeants politiques canadiens. Elle a aussi hanté le Parti québécois au moment où se définissait la politique étrangère d'un Québec souverain. Ce statut de neutralité suppose une rupture des liens de solidarité établis au lendemain de la guerre. Il appelle l'abandon du contrat moral d'assistance réciproque qui a assuré 40 ans de paix sur un continent périodiquement dévasté par la guerre.

Au-delà de ces énoncés devenus presque classiques, c'est en fait l'insertion du Canada dans la mouvance occidentale qui serait sérieusement se-

couée par une telle décision. Est-il besoin de rappeler les pressions exercées sur Ottawa au moment où, à la fin des années 60, le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, décidait de sabrer dans le pontier canadien en Allemagne ? Les émissaires des pays alliés se sont alors succédés dans la capitale fédérale avec un même message : la contribution canadienne à la sécurité occidentale a certes son poids — et ses limites, faut-il le préciser ? — Elle représente, d'une certaine façon, le tribut à régler pour faire partie du « club » occidental. En d'autres termes, la participation canadienne à l'OTAN assure une voix au chapitre lorsque s'élaborent des positions communes, lorsque se définissent des orientations majeures.

Cette dimension politique de la solidarité occidentale ne doit pas être négligée. Le Canada l'a compris, qui a cherché à multiplier les têtes de pont avec l'Europe. C'est dans cette perspective que se comprennent de nombreuses initiatives diplomatiques, à commencer par la « troisième option ».

Doit-on au contraire ne retenir que l'aspect « économie » de pareille mesure ? Les sommes ainsi épargnées suffiraient-elles vraiment à doter le Canada d'un réseau de détection qui remplacerait convenablement les installations mises en place en vertu de l'accord connu sous le nom de NORAD ? Et, du même coup, fournir aux forces armées tout l'équipement que supposerait le déploiement d'un réseau de dissuasion en vue d'assurer le respect de la souveraineté territoriale du Canada ? Jusqu'à preuve du contraire et à défaut d'une démonstration solidement étoffée, on a la très nette impression de se trouver devant une fuite en avant.

En donnant dans le courant isolationniste qui séduit périodiquement une partie de nos voisins du Sud, le Canada opte-t-il vraiment en faveur de la meilleure décision ? En quoi la neutralité assurerait-elle, au sens fort du terme, les intérêts du Canada ? C'est le sens du débat que vient de lancer le NPD. D'ici les prochaines élections, les Canadiens devront peser sérieusement les termes d'une politique de défense qui serait, dans une certaine mesure, synonyme de reniement des accords conclus aux heures difficiles de l'après-guerre.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LE LIBRE-ÉCHANGE...



LETTRES AU DEVOIR

■ La réforme fiscale de 1987

Lettre adressée à M. Michael Wilson, ministre des Finances du Canada
PERMETTEZ-MOI de vous soulever mon insatisfaction face à votre réforme fiscale, proposée le 18 juin 1987. Mon insatisfaction est surtout due aux modifications que vous désirez apporter au gain de capital.

En 1985, votre gouvernement, lors d'un budget, présentait une exonération du gain de capital étalée sur cinq ans. En modifiant cette exonération, je considère que vous avez trompé la population qui a investi dans le secteur immobilier depuis 1985.

J'ose espérer que votre décision n'est pas finale et que vous reviendrez sur la position établie en 1985.

— PIERRE DAMICO
LaSalle, le 26 juin.

■ L'Ontario, chef de file

CET ÉNONCÉ aurait été invraisemblable il y a à peine quelques années, entre autres à l'époque des contrariétés juridiques de Gérard Filion. Cependant, l'Ontario a bel et bien réussi à façonner un système judiciaire qui reflète la dualité canadienne.

La possibilité d'utiliser le français ou l'anglais, selon son choix, et d'être compris directement sans interprète par un juge ou un jury qui comprend et parle sa langue, voilà un droit qui en est devenu un de premier ordre, suite à la décision de la Cour suprême du Canada, dans l'affaire *La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick c. le Procureur général du Canada* (1er mai 1986). Cette décision confirmait que l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et les dispositions qui s'y rapportent, qui accordent le droit d'utiliser le français ou l'anglais, ne comportent pas le droit d'être compris directement par le tribunal, sans interprète, dans la langue de son choix.

Au moment où le Parlement du Canada se penche sur un projet de loi mettant à jour la loi sur les langues officielles, qui contient des dispositions visant le bilinguisme judiciaire, il convient de souligner que l'Ontario demeure la seule juridiction au Canada, et même en Amérique du Nord, à avoir consacré ce droit de s'exprimer et d'être compris directement, en matière civile et pénale. Ce droit s'étend à l'ensemble du territoire ontarien dans toutes les instances, y compris pour les billets de vitesse et de stationnement, ces sanctions de faiblesses humaines si fertiles en contesta-

tions judiciaires. Le Manitoba s'en souvient.

D'autre part, les projets de lois et les lois refondues, adoptés par l'Assemblée législative de l'Ontario, le seront désormais dans les deux langues officielles du système judiciaire ontarien, les deux versions jouissant d'un statut égal. La refonte décennale sera publiée dans un texte unique comportant les deux versions. Les multiples lois abrogées ne seront pas traduites, évitant ce à quoi le Manitoba se voit contraint étant donné la défaite du bon sens dans cette province.

Au niveau des services judiciaires, c'est-à-dire le droit d'être servi en français par le personnel des tribunaux, la loi sur les services en français prévoit une garantie dans ce sens dans les endroits où demeurent presque tous les francophones.

À sa façon, pleine de bon sens et de détermination, l'Ontario a construit un appareil judiciaire qui comporte de véritables droits linguistiques, où le français y est à part entière.

— ÉTIENNE SAINT-AUBIN
coordonnateur,
Services en français
Toronto, le 16 juillet.

■ À la mémoire d'Adolphe Proulx

Lettre adressée à Mgr Hubert, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

AU NOM de la Ligue des droits et libertés, je tiens à vous exprimer notre peine et notre consternation suite à la mort tragique de Mgr Adolphe Proulx qui avait su gagner la confiance et le respect de tous les milieux des organisations populaires.

Mgr Proulx représentait, pour nous les militants des droits humains, l'Église engagée pour les plus démunis de notre société. Avec sérénité et sagesse, il a toujours été intraitable dans la défense des causes humanitaires.

Il n'est pas toujours populaire de défendre la cause des laissés pour compte dans une société qui, souvent, nourrit les préjugés et l'ignorance envers les jeunes, les assistés-sociaux, les chômeurs et les réfugiés. Mgr Adolphe Proulx était toujours là pour convier les citoyens à s'élever avec lui contre l'injustice.

Il a refusé de réduire son ministère aux strictes préoccupations intérieures de son Église et il a eu le courage de rappeler à ceux qui détiennent le pouvoir que leurs politiques sociales et économiques avaient pour effets, plus souvent qu'autrement, de creuser le fossé entre les riches et les pauvres.

Il a dérangé la bonne conscience de nos hommes politiques plus préoccupés par les secteurs de l'opinion publique qui défendent l'ordre établi. En effet, Mgr Proulx, au nom des évêques du Canada est intervenu avec vigueur pour critiquer les politiques canadiennes sur le libre-échange

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

et la dégradation de l'emploi dans notre pays.

Nous sommes convaincus que la tradition d'intervention sociale portée par des Adolphe Proulx à l'intérieur de l'Église s'épanouira malgré son absence. La mémoire de cet homme nous servira d'exemple dans tous les combats à mener pour infléchir notre société vers plus d'humanité.

— GÉRALD MCKENZIE
président,
Ligue des droits et libertés
Montréal, le 23 juillet.

■ Zut au cooler !

AU TEMPS heureux de ma jeunesse montréalaise, on quittait la ville à l'été sans téléviseur au chalet. On courait au boating club en running shoes, on plongeait du penton et on pratiquait allègrement notre sport favori : casser la gueule aux Anglais qui ne parlaient pas notre belle langue française ! Les marins, espadrilles et plongeurs sont apparus sur nos écrans quelques années plus tard au temps où René Lecavalier nous fit rougir de nos pucks, goals ou short stop et catcher !

Les lois 22, 63 et 101 vinrent compléter cette heureuse évolution. Nous pouvions enfin, il y a un ou deux ans, écouter nos enfants ou regarder la télévision avec plaisir sans être obligés à nouveau de casser la gueule aux Anglais qui ne venaient plus traumatiser notre amour et maîtrise de notre langue. Ils se contentaient d'attaquer la constitutionnalité de nos lois québécoises ! Tant et si bien que les agences publicitaires et les services de publicité de la télévision peuvent impunément nous ramener cinquante ans en arrière.

À date, le cooler California ou Masson, voire Baart, devient le must des drink ! Vive la rafraîchissante langue française de la génération qui performe, génère, annule, échange (rien) et débute (tout).

Je dis donc zut au cooler au vin et refuse d'en acheter : la couleuvre au vin, ça m'aveugle et m'empoisonne la vie ! À croire que les services linguistiques de nos entreprises de télévision ont décidé de casser la gueule au français, bien cool !

— JACQUES LAMARCHE
Le 24 juillet 1987.

Le meilleur et le moins cher »

COUP de théâtre en décembre dernier : Transport 2000 Québec et l'Association de protection des automobilistes rendaient public un dossier percutant faisant état de la mauvaise qualité des autobus de type urbain construits à l'usine de General Motors de Saint-Eustache entre 1977 et 1985 (qui passera incessamment sous le contrôle de Greyhound).

Du même souffle, les deux organismes réclamaient du ministre fédéral des Transports une enquête sur la sécurité de ces véhicules.

L'appel fut entendu et les enquêteurs se mirent au travail sans délai. On connaît maintenant le résultat.

Pour l'essentiel, le rapport de la section de la sécurité des véhicules du ministère confirme ce qu'on savait déjà sur les problèmes de corrosion et de fissures que présente la sous-structure des autobus de modèle « New Look » fabriqués depuis 1975.

Il s'ensuit une détérioration prématurée des véhicules. Ainsi, selon les informations recueillies, les autobus construits avant 1975 peuvent circuler pendant 10 à 15 ans avant de requérir une réparation majeure de leur châssis monocoque. Pour la majorité des autobus du même type construits après 1975, cette durée d'utilisation n'est plus que de cinq à huit ans !

Par contre, les enquêteurs en arrivent à la conclusion que ces autobus ne présentent aucun risque pour la sécurité du public voyageur. On ne

relève aucun cas de rupture et, à aucun moment, corrosion et fissures n'ont affecté le système de freinage, de direction ou de suspension de ces autobus, et cela grâce à la vigilance des commissions de transport et à la rigueur de leur procédure d'entretien.

Transports Canada reforme donc le dossier.

Mais il n'en va pas de même pour les commissions de transport qui assument les frais d'entretien des mêmes véhicules.

Car ces autobus coûtent cher, et même très cher. Une étude réalisée il y a deux ans pour le compte des directeurs d'entretien des commissions évaluait à 80,000 le nombre d'heures déjà consacrées à la réparation des « désordres structurels » des véhicules mis en service depuis 1974. En outre, une inspection visuelle des mêmes autobus révélait que le gros du travail reste encore à faire, représentant quelque 104,454 heures. Enfin, une extrapolation tenant compte de l'ensemble de la flotte donne à penser que, si la tendance se maintient, d'autres autobus flancheront à leur tour, ce qui exigerait 153,000 heures de travail additionnelles.

Bref, les commissions de transport tentent d'obtenir du fabricant une juste compensation financière. GM a fait une première offre, de l'ordre de \$ 1.3 million, qui a été refusée. Ce montant ne représenterait qu'environ le quart des dommages réels.

GM aurait fait valoir pour sa défense qu'elle avait éprouvé certains problèmes de livraison et de qualité lors de son installation au Québec où elle a dû recourir à de nouveaux sous-traitants pour se conformer aux normes relatives au « contenu québécois ». Également, elle aurait allégué que la pratique des municipalités de rechercher non pas « le meilleur produit » mais « le produit le moins cher » a pu influencer la qualité des autobus au cours de dix à quinze dernières années.

Mais il s'agit de simples ouï-dire qu'un porte-parole de GM devait nier formellement.

En fait, les municipalités ne seraient pas seules en cause, puisque le gouvernement du Québec assume les trois quarts du financement des véhicules acquis par les commissions de transport. Il a pu se faire un peu de tordage de bras au moment du choix entre « le meilleur » et « le moins cher ».

Rétrospectivement, il paraît aujourd'hui évident, compte tenu des énormes frais d'entretien qui s'accumulent, que « le meilleur » aurait sans doute aussi été « le moins cher ».

Le transport en commun est un domaine qui se prête mal aux économies de bouts de chandelles, même si les partenaires, usagers et gouvernements, ont parfois tendance à l'oublier.

— JEAN FRANCOEUR

Les impasses de l'immigration

TÉMOIGNAGE

JOANNA RIJAT

ARRIVÉS à Montréal en mars 1970, nous habitions Côte-des-Neiges. Nous n'avons pas eu de problèmes pour inscrire les enfants dans les écoles françaises car la Commission scolaire catholique de Montréal était pourvue de classes spéciales pour les immigrants.

Après avoir déménagé à ville LaSalle, nos problèmes ont commencé avec l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Après la première semaine de classe, la directrice m'appela et me dit : « Venez prendre vos enfants, je ne les veux pas dans mon école. » Je ne sais pas vous expliquer le choc de deux enfants de sept et neuf ans, quand la directrice entre dans leur classe et les renvoie chez eux comme des pestiférés.

Elle m'explique que son école est pour les catholiques et qu'elle ne veut pas causer des problèmes à ses professeurs avec des enfants qui ne parlent pas bien le français. Je vais à l'école protestante anglaise sur la rue Centrale. Quelle différence de réception ! La jeune directrice inscrit les enfants dans des classes qui correspondent à leur âge malgré qu'ils ne parlaient pas un mot d'anglais.

Elle m'avait dit : « Madame, nos professeurs sont là pour leur apprendre l'anglais. »

Reentrée chez moi, j'ai réfléchi et j'ai pris la décision que mes enfants iraient à l'école française malgré tout. Je voulais leur donner cette chance sachant que la langue française, plus difficile à apprendre que l'anglais, ils devaient en faire l'apprentissage très jeune.

Ayant eu l'occasion de rencontrer un sous-ministre, je lui ai parlé de mes difficultés et j'en ai parlé aussi à M. Attar, le responsable des classes d'accueil à la CECM. M. Attar a commencé par envoyer un autobus scolaire à ville LaSalle pour emmener les enfants aux classes d'accueil de Montréal pour toute l'année scolaire 70-71.

Quant à l'année scolaire 71-72, les difficultés ont ressurgi. Ayant été obligée d'accepter les enfants à son école par décision du ministère, la directrice de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur n'a pas trouvé mieux que de les mettre à l'écart des autres en disant : « Ne leur parlez pas. Ils ne sont pas catholiques. » Ils ont complété leur élémentaire dans ces conditions inhumaines.

En cette année 1987 — après 17 ans de vie à Montréal — nous revoyons plongés dans les mêmes problèmes scolaires. Ma petite-fille de 8 ans, très éveillée et intelligente, vivant dans un milieu à 80 % anglophone (West Island), parle mieux l'anglais que le français bien que nous soyons francophones à la maison. Elle va à l'école française Saint-Rémi depuis la maternelle. Cette année, elle ter-

mine sa deuxième année maternelle. L'école décide de la faire redoubler pour lui apprendre à mieux parler le français, car je ne sais dans quel livre de psychologie ils ont trouvé que la faire redoubler avec le même professeur va lui apprendre à s'exprimer en français, ce qu'elle n'a pas appris en trois ans à cette même école. Elle n'a jamais appris de chansons, de jeux ou de rondes qui aident tellement à retenir une langue.

Je suis allée à l'école anglaise en face de chez moi. Ils ont accepté l'enfant en troisième année, bien qu'elle ne sache pas lire ou écrire un mot d'anglais, qu'elle parle bien toutefois.

Me voici devant un dilemme : 1) La faire redoubler pour la garder en français quitte à la faire détester cette langue pour le reste de ses jours sans aucune garantie que cela ira mieux l'année prochaine.

2) La mettre à une école privée française avec études et débourseur au moins \$2,500 par an.

3) L'inscrire à l'école anglaise en troisième année en face de chez moi, ayant été assurée que pour les premiers mois, elle aura une aide spéciale d'un professeur. Que feriez-vous à ma place ?

Je peux vous donner plusieurs noms d'enfants ayant été poussés vers l'école anglaise par l'incompétence des professeurs dans les écoles françaises et le manque d'encadrement et de structures pour les enfants allophones et anglophones.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information :
à Montréal : 332-3891
à Québec : (418) 687-2021

Livraison par porteur :
Édition quotidienne = 149\$ par année
81\$ 6 mois
42\$ 3 mois

Livraison par la poste :
Édition quotidienne = 155\$ par année
85\$ 6 mois
45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les Tatars déçus

MOSCOU (AFP, Reuter) — Une délégation de 21 Tatars de Crimée, qui ont manifesté à plusieurs reprises dans le centre de Moscou, a été reçue hier au Kremlin par le chef de l'État Andreï Gromyko pendant près de deux heures et demie, a-t-on annoncé en porte-parole du mouvement, jugeant cet entretien « non satisfaisant ». Selon lui, M. Gromyko n'a proposé aucune solution concrète au cours de la réunion, décidée dimanche après un sit-in de 24 heures sans précédent près de la Place Rouge.

De son côté, l'agence Tass a indiqué que M. Gromyko, président du présidium du Soviet Suprême, s'était prononcé pour des « mesures justes, dans la tradition de l'amitié entre les peuples de l'État multinational soviétique ». Étaient également présents à l'entretien le premier vice-président du présidium du Soviet Suprême, M. Piotr Demitchev, et le ministre de l'Intérieur, M. Alexandre Vlassov.

Selon l'agence officielle, M. Gromyko a lancé un appel au calme et a mis en garde les Tatars, qui demandent à revenir en Crimée d'où ils ont été déportés en 1944 en Asie Centrale, contre « toute tentative de faire pression sur les organes de l'État ».

Le chef de l'État a par ailleurs fourni la composition de la commission officielle formée le 9 juillet afin d'étudier cette question. Elle comprend neuf personnalités, dont six membres du bureau politique.

Mme Sabrié Seoutova, une journaliste membre de la délégation, a reproché à M. Gromyko, au cours d'une conférence de presse, de ne pas avoir indiqué quand la commission se prononcerait, ni quelles solutions cet organisme envisageait et de ne pas avoir invité un représentant tatar.

Selon elle, M. Gromyko leur a répété plusieurs fois que la question des Tatars de Crimée était « complexe » et les a appelés à regagner leur lieu de résidence. « Nous n'avons pas reçu de réponse concrète à nos doléances (...) Nous nous heurtons à un mur », a-t-elle ajouté.

« Nous ne ferons pas de compromis » sur la question du retour des Tatars en Crimée, a lancé Mme Seoutova, qui affirme représenter la grande majorité d'entre eux (il y a au total 1,5 million de Tatars de Crimée dans toute l'URSS, selon elle).

Quelque 400.000 Tatars de Crimée selon leurs propres estimations, 240.000 selon l'agence Tass, avaient été déportés sur ordre de Staline sous l'accusation de « collaboration avec les nazis ».

Colombo et les rebelles tamouls déposent les armes

Gandhi se rendra au Sri Lanka pour signer l'accord de paix

NEW DELHI (AFP) — Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, se rendra demain au Sri Lanka pour signer un accord de paix destiné à mettre fin au conflit entre le pouvoir central et les séparatistes tamouls de ce pays, a-t-on annoncé hier de source officielle à New Delhi.

Selon le projet d'accord mis au point entre New Delhi et Colombo, l'Inde accepte notamment de s'engager à aider militairement le Sri Lanka pour combattre la violence séparatiste si celle-ci se reproduisait après la signature du texte.

Par ailleurs, lors de discussions avec le gouvernement indien, les représentants du Front de libération unie Tamoul (TULF), le plus grand parti tamoul considéré comme modéré, et ceux de cinq autres groupes séparatistes ont demandé hier à New Delhi d'envoyer une force de paix dans le nord et l'est du Sri Lanka, selon les porte-parole de ces organisations. Cette force indienne devrait être maintenue jusqu'au retrait des forces gouvernementales sri-lankaises des régions habitées en majorité par des Tamouls.

Hier, des négociations séparées avec plusieurs groupes tamouls ont eu lieu à New Delhi pour régler les derniers détails du projet d'accord. Le principal groupe séparatiste, les Tigres de libération de l'Élam tamoul (LTTE), a maintenu certaines réserves par rapport à ce projet. Le LTTE a notamment refusé, selon son porte-parole, M. Yogi, que ses militants rendent leurs armes trois jours après la signature de l'accord, comme c'est prévu dans le projet.

Par ailleurs, on indique de source informée à Colombo que le président du Sri Lanka, M. Junius Jayewardene, a obtenu hier le soutien de son gouvernement à ce projet d'accord malgré le refus de deux membres du cabinet, dont le premier ministre, M. Ranasinghe Premadasa.

L'accord prévoit un cessez-le-feu général, pendant lequel le gouvernement de Colombo cantonnerait ses forces armées dans les casernes dans les régions concernées. En même temps, Colombo devrait créer une amnistie pour tous les prisonniers politiques tamouls et créer une nouvelle unité administrative qui

comprendrait la région du nord du Sri Lanka, habitée principalement par des Tamouls, et une province à population mixte à l'est de l'île.

Plusieurs groupes séparatistes sont prêts à rendre les armes, à condition d'avoir affaire à une force de paix indienne et non pas à l'armée du Sri Lanka, ont indiqué les porte-parole tamouls. De plus, selon eux, tous les groupes refusent un référendum, prévu dans le projet d'accord, et qui devrait être organisé un an après la signature de l'accord pour demander aux habitants de la province de l'est s'ils veulent toujours de la nouvelle structure administrative.

Le gouvernement indien a informé les représentants tamouls qu'il signerait l'accord malgré leurs réserves, ont encore indiqué les porte-parole. Ils ont ajouté que pour New Delhi, il s'agissait d'un accord entre les gouvernements indien et sri-lankais qui ne requiert pas la signature des Tamouls.

L'accord doit mettre fin à des combats qui ont coûté la vie à plus de 6.000 personnes depuis quatre ans.



Le président cubain, Fidel Castro, a livré, hier, un discours à l'occasion du 34e anniversaire du début de la révolution dans la ville de Artemisa à l'est de La Havane.

Cuba vit des heures difficiles, admet Castro

LA HAVANE (AFP) — Le président Fidel Castro a donné la priorité aux problèmes intérieurs, notamment le logement et le développement inégal des régions de l'île, dans son traditionnel discours commémorant l'attaque de la Moncada, le 26 juillet 1953, considéré comme la date du déclenchement de la révolution cubaine.

Devant une centaine de milliers de personnes réunies à Artemisa (80 km de La Havane), Fidel Castro, reconnaissant que son pays vit un moment difficile, a défendu avec conviction pendant près de trois heures les réalisations de 28 ans de socialisme cubain donnant une avalanche de chiffres de production.

« Il faut, a-t-il dit, méditer sur les résultats concrets de la révolution et non sur les paroles ». Il a appelé le pays à poursuivre le processus de « rectification », terme recouvrant depuis le 3ème congrès du parti, l'année dernière, la politique faisant appel à l'engagement révolutionnaire plutôt qu'aux incitations matérielles.

Deux secteurs au moins, objets de mécontentement à Cuba, ont été plus particulièrement retenus par le leader cubain. Le problème du logement, surtout dans la capitale, et le sous-développement relatif des provinces orientales du pays par rap-

port aux autres régions.

Le plan, a-t-il indiqué, a été modifié pour permettre un développement intensif de l'est et rattraper les retards d'industrialisation afin de « rééquilibrer » l'activité économique dans le pays.

« Jamais l'impérialisme ne pourra tirer avantage de nos difficultés pour « nous tromper », même avec de « misérables traites », a ajouté Fidel Castro en se référant implicitement, sous les applaudissements de la foule, à la fuite en Floride fin mai dernier du général Rafael de Pino, ancien chef des forces aériennes cubaines. Malgré l'embargo économique américain, nous avons fait la preuve qu'un pays peut se développer en toute indépendance, a poursuivi le président cubain, citant ainsi Cuba comme exemple pour d'autres pays du tiers monde.

Le numéro un cubain a alors donné un coup de chapeau à l'aide internationaliste de l'Union soviétique, qu'il ne mentionnait plus dans ses récents discours notant les observateurs, sans que Cuba n'aurait pu assurer son développement.

Le discours du Fidel Castro avait été précédé par la lecture d'un message de solidarité du numéro un nicaraguayen Daniel Ortega.

Le zambien Kaunda est élu président de l'OUA

ADDIS ABEBA (Reuter) — Le chef de l'État zambien, Kenneth Kaunda, a été élu hier à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour l'année à venir. Il succède au président congolais Denis Sassou-Nguesso.

L'élection de Kaunda lors du sommet qui s'est ouvert hier semblait acquise, son unique challenger, le président égyptien Hosni Moubarak, ayant retiré sa candidature la semaine dernière.

De source proche du sommet, on a indiqué que l'OUA avait ainsi tenu à exprimer sa solidarité avec les six pays de la ligne de front en Afrique australe, que Kaunda présidé.

À l'ouverture du sommet, le secrétaire général des Nations unies Javier Pérez de Cuellar et le premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland ont condamné l'apartheid et appelé à de nouvelles mesures d'aide économique.

« L'apartheid provoque l'indignation universelle par sa nature même et à cause des graves troubles civils et de l'amertume qu'il continue d'engendrer », a déclaré Pérez de Cuellar.

Brundtland, premier chef de gouvernement occidental à prendre la parole à un sommet africain, s'exprimait en qualité de présidente de la Commission internationale de l'environnement et du développement. « Le régime minoritaire d'Afrique du Sud tient en otage la majorité des Sud-africains (avec) un système qui est une insulte aux principes fonda-



Le président de Zambie, M. Kenneth Kaunda, à gauche, a été reçu dimanche par le chef de l'État éthiopien, M. Mengistu Haile Mariam.

mentaux de la civilisation », a-t-elle déclaré.

Seize chefs d'État africains — la participation la plus faible depuis des années — ont assisté à la séance d'ouverture.

Le président éthiopien Mengistu Haile Mariam a accusé Pretoria de barbarie à l'égard des Sud-africains et des pays d'Afrique australe. Il a ajouté que la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne fédérale

— tous trois opposés à des sanctions obligatoires — encourageaient cet état de fait.

Au sujet des difficultés économiques que connaît le continent, Pérez de Cuellar a déclaré : « si la communauté internationale n'apporte pas un soutien suffisant à l'Afrique, (...) les efforts des pays de ce continent risquent fort d'être compromis, ce qui pourrait menacer leur stabilité sociale et politique ».

Négociations sur le désarmement conventionnel en Europe

L'OTAN présente un plan au Pacte de Varsovie

VIENNE (AFP) — Les 16 pays de l'OTAN ont présenté hier à Vienne aux sept pays du Pacte de Varsovie un projet de mandat pour des négociations sur le désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural.

Cette proposition a été présentée lors de la séance hebdomadaire des consultations informelles que les 23 pays des deux alliances militaires tiennent à Vienne depuis le 17 février dernier, en marge des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pour fixer un mandat de négociations.

Le projet de l'OTAN précise que ces négociations relatives à la « stabilité conventionnelle » se dérouleront dans le cadre du processus de la CSCE mais que seuls les 23 pays des deux alliances y participeront. L'objectif de ces négociations doit être, selon l'OTAN, l'élimination de la capacité de lancer une attaque surprise et de déclencher une action offensive de grande envergure.

Les forces à prendre en considération seront les forces classiques des participants basées à terre. Les armes nucléaires, les forces navales et les armes chimiques seront exclues de cette future négociation.

Les pays de l'OTAN sont sur ce point en désaccord avec ceux du Pacte de Varsovie qui, dans leur projet de mandat présenté à Vienne le

22 juin dernier, proposaient d'inclure dans ces négociations sur le désarmement conventionnel en Europe les armes nucléaires tactiques (moins de 500 km de portée).

Le projet de mandat présenté par l'OTAN prévoit un système de vérification efficace, notamment des « inspections sur place constituant un droit ».

Alors que le Pacte de Varsovie demande que les 35 pays participant à la CSCE (toute l'Europe, moins l'Albanie, plus les États-Unis et le Canada) prennent part à ces négociations sur le désarmement conventionnel, l'OTAN prévoit que les 12 pays neutres et non alignés soient

seulement tenus informés de leur déroulement lors de rencontres au début de chaque session.

Le projet de mandat présenté par les pays de l'OTAN constitue « un bon compromis » selon un diplomate français, entre les positions de départ américaine et française. Alors que Washington souhaitait une négociation à 23 totalement séparée de la CSCE, la France a toujours insisté pour qu'elle se déroule sous l'ombre d'une négociation de « bloc à bloc ».

« Il s'agit maintenant d'une négociation autonome mais dans le cadre de la CSCE », a précisé un diplomate français.

M. Stephen Ledogar, chef de la délégation américaine aux consultations informelles, a indiqué hier que la définition exacte de la zone géographique de l'Atlantique à l'Oural n'avait pas encore été réglée, l'URSS demandant par exemple que l'ensemble du territoire turc soit inclus dans cette négociation.

Sur le choix de la ville dans laquelle devraient se dérouler ces futures négociations sur le désarmement conventionnel, les avis divergent au sein de l'OTAN.

M. Ledogar a indiqué que les « Américains aimaient bien Vienne », alors que la France, qui est fermement opposée à ce que cette nouvelle négociation ait lieu dans la ville où se sont déroulées, sans succès depuis 14 ans, les négociations sur une réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR), préfère Genève.

Une réponse officielle du Pacte de Varsovie au projet de mandat de l'OTAN est généralement attendue à la reprise, le 28 septembre à Vienne, des consultations informelles entre les deux alliances militaires, ajournées hier pour la pause d'été.

De source diplomatique occidentale, on indiquait hier que le mandat pour des négociations sur le désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural, qui sera résumé dans le document final de la CSCE, devrait pouvoir être fixé avant la fin de l'année. Les nouvelles négociations pourraient alors commencer au printemps 1988, entraînant la fin des MBFR.

L'armée panaméenne musèle la presse d'opposition

PANAMA (AFP) — Une tension extrême régnait hier matin à Panama où des affrontements étaient redoutés après l'occupation de la presse d'opposition par l'armée, le jour même du début d'une grève générale de 48 heures organisée par les opposants du général Manuel Noriega.

L'homme fort du régime panaméen a opté pour la méthode forte pour faire face à l'amplification d'un mouvement d'opposition qui réclame sa démission depuis bientôt deux mois. L'armée a fait irruption dans les locaux de la presse d'opposition dans la nuit de dimanche à hier pour étouffer trois journaux, *La Prensa*, *El Siglo* et *El Extra*, accusés de publier des informations « tendant à troubler l'ordre public ».

Par ailleurs, un commando de l'armée a pris d'assaut, dans les premières heures de la matinée, le domicile du colonel Díaz Herrera. Cet ancien chef d'état-major des armées a été à l'origine directe de la crise actuelle en lançant, début juin, des accusations de fraude électorale et de complicité d'assassinat à l'encontre du général Noriega.

Des rumeurs faisaient encore état, hier matin, de la mort d'un étudiant dans des affrontements qui auraient eu lieu dimanche, dans une ville de province du Panama.

Le pays a vécu une fin de semaine de véritable mobilisation, avec le déploiement dans les rues de la capitale de 5.000 policiers appartenant aux unités spéciales anti-émeutes, surnommées les « doberman » en raison de la brutalité de leurs interventions.

Les magasins d'alimentation de la capitale ont été littéralement dévalisés par une population inquiète tandis que de longues queues se formaient devant les stations d'essence. La Croisade civiliste, qui regroupe plus de cent organisations professionnelles et patronales d'opposition, entendait faire des deux journées de grève générale une nouvelle et éclatante démonstration de sa force. Ses responsables ont prévu que 80 % environ de l'industrie et du commerce seront paralysés par le mouvement.

La décision de fermeture de la presse d'opposition correspond, selon les observateurs, à la logique d'un gouvernement qui n'a de cesse, depuis le début de la crise politique il y

LE MONDE EN BREF

■ Le consul de RFA reverra Mathias Rust

MOSCOU (AFP) — Le consul de RFA à Moscou a été autorisé à rendre visite aujourd'hui en prison à Mathias Rust, le pilote de l'avion de tourisme qui s'était posé sur la Place Rouge et qui devrait être jugé sous peu, a indiqué hier un porte-parole de l'ambassade ouest-allemande. Les autorités soviétiques ont informé l'ambassade la semaine dernière que Mathias Rust, 19 ans, serait jugé. Il y aura exactement deux mois aujourd'hui que le jeune pilote ouest-allemand a été arrêté, après être entré illégalement dans l'espace aérien soviétique et atterri devant le Kremlin aux commandes d'un monomoteur Cessna. En vertu de la législation soviétique, le suspect doit être formellement inculpé ou relâché au bout de deux mois. L'ambassade de RFA, qui n'a pas encore été informée de la date et du lieu du procès, a demandé à y envoyer un observateur. M. Rust risque une peine de dix ans d'emprisonnement. Le consul ouest-allemand, M. Gerhard Schroembgens, a déjà rendu trois visites consulaires à Mathias Rust, détenu à la prison de Lefortovo dans la capitale soviétique. La pratique issue de la convention consulaire soviéto-ouest-allemande a établi un droit de visite bi-mensuelle.

■ L'UNITA tue 179 soldats angolais

LISBONNE (AFP) — L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), opposition armée soutenue par Washington et Pretoria) a affirmé hier à Lisbonne avoir tué 179 soldats angolais et 14 cubains mardi et mercredi derniers lors d'actions déclenchées dans cinq provinces angolaises. Le mouvement de M. Jonas Savimbi fait état notamment, dans un communiqué parvenu au bureau de l'AFP, de l'attaque et du pillage de la 16e brigade angolaise dans la province de Kuando Kubango (sud-est), à 27 km de la localité de Kuito Canavale. Lors de cette attaque, les guérilleros ont blessé grièvement le chef d'état-major de cette brigade, précise le communiqué. L'UNITA a également attaqué, selon le communiqué, les forces gouvernementales dans la province de Luanda (est), près de la rivière Luza au nord de la localité de Luvui, et fait prisonniers 2 soldats angolais. Dans le nord du pays, le communiqué fait état d'actions dans la province d'Uige, Kuanza Norte et Lunda. L'UNITA a eu dans cette période, 10 morts, 43 blessés et 1 disparu.

■ Pères a rencontré le leader yougoslave

JÉRUSALEM (AFP) — M. Shimon Pères, ministre israélien des Affaires étrangères, a révélé hier qu'il avait eu le 10 juillet dernier à Genève un entretien avec le chef de l'État yougoslave, M. Lazar Mojsov. « Nous avons discuté des moyens d'améliorer les relations entre les deux pays », a indiqué M. Pères au cours d'une tournée dans la région de Haïfa (nord-ouest d'Israël). Il s'agit de la première rencontre à ce niveau entre dirigeants israéliens et yougoslaves depuis que Belgrade a rompu ses relations diplomatiques avec l'État Hébreu, au lendemain de la guerre israélo-arabe de juin 1967, a précisé le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères. Interrogé sur la prochaine ouverture à Tel Aviv d'un bureau de l'agence yougoslave de presse TANJUG, annoncée dimanche, M. Pères a indiqué qu'il aurait souhaité que Belgrade prenne une « décision plus concrète pour manifester sa volonté d'améliorer les relations entre les deux pays ». Un porte-parole du ministère yougoslave des Affaires étrangères avait démenti hier matin à Belgrade une information de la radio israélienne, selon laquelle la Yougoslavie avait décidé d'ouvrir un « bureau d'intérêts » à Tel Aviv.

■ Rabuka prédit 15 ans de tensions

SUVA (Reuter) — Le colonel Sitiveni Rabuka, chef du coup d'État qui, en mai, a renversé le gouvernement élu des Fidji, a l'intention de doubler les effectifs de l'armée et a déclaré hier que celle-ci devait être prête à affronter 15 ans de tensions. « Nous avons besoin de stabilité ces 15 prochaines années, c'est le temps qu'il faudra, je crois, pour que tout ceci se calme », a-t-il dit dans une interview accordée à Reuter à la caserne Reine Victoria de Suva. Le 14 mai, Rabuka avait renversé le gouvernement de Timoci Bavadra, au pouvoir depuis un mois, et qui était le premier dominé par des Indiens, dans un pays où ils sont légèrement supérieurs en nombre aux Fidjiens de souche. « La normalité ne peut-elle revenir que par la démocratie parlementaire ? Je ne pense pas que ce soit le cas », a noté Rabuka, partisan d'un gouvernement des Fidji par les Fidjiens de souche. Il s'est par ailleurs dit prêt à rentrer dans son village une fois sa tâche accomplie.

	Valeur marchande (1) Janvier 1986	Valeur marchande (2) Janvier 1987	Variation (3)
Anjou	85 600\$	97 200	+ 13,6%
Baie D'Urfé	128 000	159 900	+ 24,9%
Beaconsfield	119 100	160 500	+ 34,8%
Côte Saint-Luc	146 600	194 300	+ 32,5%
Dollard-des-Ormeaux	87 600	114 100	+ 30,2%
Dorval	82 700	98 800	+ 19,5%
Hampstead	272 000	348 500	+ 28,1%
St-Raphaël-de-l'Île-Bizard	78 900	96 900	+ 22,8%
Île de Dorval			
Kirkland	103 900	135 500	+ 30,4%
Lachine	67 200	86 800	+ 29,2%
Lasalle	87 700	102 900	+ 17,3%
Mont-Royal	213 800	300 400	+ 40,5%
Montréal-Est	N/D	N/D	N/D
Montréal-Ouest	138 000	178 000	+ 29,0%
Montréal-Nord	76 500	87 500	+ 14,4%
Outremont	192 700	263 100	+ 36,5%
Pierrefonds	68 600	87 200	+ 27,1%
Pointe-Claire	80 900	104 400	+ 29,0%
Roxboro	67 700	90 900	+ 34,3%
Senneville	N/D	N/D	N/D
Sainte-Anne-de-Bellevue	77 400	107 000	+ 38,2%
Sainte-Geneviève	65 400	79 900	+ 22,2%
Saint-Laurent	93 800	121 400	+ 29,4%
Saint-Léonard	96 300	122 500	+ 27,2%
Ville St-Pierre	50 300	55 900	+ 11,1%
Verdun	75 100	101 300	+ 35,0%
Westmount	259 100	345 600	+ 33,4%
Montréal			
Ahuntsic (centre, nord)	99 100	124 300	+ 25,4%
Mercier (centre, est)	70 700	85 300	+ 20,6%
Notre-Dame-de-Grâce (centre, ouest)	112 600	156 300	+ 38,8%
Pointe-aux-Trembles (est)	64 700	74 500	+ 15,1%
Rivière-des-Prairies (nord, est)	74 300	86 100	+ 15,9%

* Aucune résidence permanente dans ce territoire.

L'évaluation des maisons unifamiliales telle que publiée, hier, par la Communauté urbaine de Montréal.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le prix

tion était sensiblement plus élevée que celle des maisons unifamiliales.

Une première estimation de l'évaluation de 1988, réalisée ce printemps, laissait prévoir des hausses de l'ordre de 50 % pour les duplex dans certains quartiers de Montréal.

Selon M. Boucher, il est encore impossible de dire avec certitude le niveau de hausse des évaluations des duplex et triplex, mais il semble que la tendance à des hausses plus importantes que pour les unifamiliales se poursuivra cette année.

Les importantes hausses d'évaluation de l'année dernière avaient soulevé l'ire des propriétaires, en particulier à Montréal, ce qui avait amené la Ville à proposer toute une série d'amendements à la législation provinciale pour permettre de donner des crédits de taxes à certains propriétaires et le plafonnement du compte de taxes dans les cas extrêmes.

Pour le vice-président du Comité exécutif Robert Perreault, les hausses de l'évaluation ne voudront pas dire des augmentations équivalentes des comptes de taxes.

Mais, selon M. Perreault, la publication des chiffres d'hier viennent confirmer la nécessité de donner aux municipalités des instruments fiscaux plus souples.

« Ces chiffres confirment encore une fois un glissement du fardeau fiscal des propriétés commerciales et industrielles vers le secteur résidentiel. Il faut maintenant que le gouvernement du Québec nous donne des instruments pour corriger les distorsions du système », soutient M. Perreault.

Selon lui, la Ville ne peut se contenter de réduire le taux de taxation pour compenser la hausse des évaluations. « La baisse du taux ne corrige pas le problème de distorsion et maintient les situations aberrantes que nous connaissons dans certains secteurs ».

La Ville ira plaider sa cause en faveur d'amendements à la Loi sur la fiscalité municipale lors des assises Québec-Municipalités qui auront lieu la semaine prochaine à Québec.

Lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec, en mai dernier, le ministre des Affaires municipales André Bourbeau indiquait son intention d'apporter certains aménagements à la loi dès l'automne, afin de permettre aux municipalités d'appliquer ces modifications pour leur budget de 1988.

28 juillet

par la PC et l'AP

1986: explosion d'une voiture piégée à Beyrouth-Est: 32 morts, 140 blessés.

1985: décès du scénariste et dialoguiste français Michel Audiard, né en 1920.

1976: le gouvernement britannique rompt les relations avec le gouverneur ougandais du maréchal Idi Amin Dada.

1973: funérailles à Québec de l'ex-premier ministre canadien Louis Saint-Laurent.

1945: un bombardier de l'armée de l'air américaine percute l'Empire State Building, à New York: 13 morts.

1937: les Japonais occupent Pékin.

1930: le dirigeable R-100 quitte Londres en direction de Montréal.

1915: des Marines américains débarquent à Haïti à la suite de troubles provoqués par l'assassinat du président haïtien.

Il s'est né en 28 juillet: l'océanographe français Jacques Picard (1922-); Jacqueline Kennedy-Onassis, ex-première dame des États-Unis (1929-); le coureur olympique canadien Terry Fox (1958-1981).

26 députés, tandis que Lester B. Pearson formait un gouvernement minoritaire.

Raymond Garneau a envie de viser juste cette fois et il ne compte pas laisser les coudées franches au NPD. Les conservateurs, eux, le font à peine sourcilier. « Je doute fortement qu'ils puissent remonter la pente. Ils ont perdu toute leur crédibilité ».

Son plan de campagne est donc clair: dénoncer le programme néo-démocrate, relever ce qu'il estime être des incohérences. « Les gens n'accepteront pas la nationalisation de la Banque Royale alors qu'ils ont mal réagi aux paiements de \$1 milliard pour les pertes subies dans les faillites de deux banques de l'Ouest », clame-t-il.

Et le voilà parti, faisant flèche de tout bois, attaquant vigoureusement les positions du NPD sur le libre-échange, la centralisation, la défense, le rôle de gouvernement... L'heure de la bataille est manifestement venue, pas question d'attendre la prochaine élection.

Il admet que la dissension du caucus sur l'accord du Lac Meech a nui à son parti lors des partielles du 20 juillet. Mais, relève-t-il, personne ne souligne que la nouvelle députée du Yukon, la néo-démocrate Audrey MacLaughlin, pourra s'opposer à l'accord s'il ne prévoit rien pour les territoires et les autochtones.

Selon lui, son parti est en bonne posture pour remonter dans la faveur populaire. Il compare le PLC avec le parti libéral du Québec, deux ans après la perte du pouvoir par Jean Lesage et Robert Bourassa. « Notre parti est en aussi bonne condition », est-il convaincu.

Dans ce cas, quel ministère veut-il diriger advenant une victoire? Le plaisir lui fait briller les yeux. Sa réponse? Un grand rire...

◆ L'IAF

naissant le caractère propre des instituts de recherche qui, par essence, ont peu d'étudiants. Faute de quoi, ces établissements seront en crise financière chronique.

La proportion des revenus externes de l'INRS, à 44 %, est fort élevée et ne saurait être poussée beaucoup plus loin sans danger pour ses finalités. À ce jour, des accords de partenariat ont été féconds, mais la solidarité et la fécondité de d'autres est moins évidente. « Le Groupe de travail considère qu'en raison des synergies qui pourraient résulter de l'intégration de certains organismes, de la complémentarité de leurs orientations, de la consolidation des activités de recherche que cela pourrait engendrer dans les universités d'accueil, donc de la cohérence accrue qui en résulterait dans le développement de la recherche à l'échelle du réseau, le rattachement de certains centres de l'INRS devrait être modifié ».

Le rapport Després recommande donc:

■ que soient maintenus les centres suivants de l'INRS: Énergie, Santé, Télécommunications, Eau;

■ que l'INRS-Eau développe systématiquement des partenariats avec les ministères et organismes concernés;

■ que soient entreprises des démarches pour le transfert de l'INRS-Géo-ressources à l'Université du Québec à Chicoutimi; de l'INRS-Urbainisation à l'ENAP; et de l'INRS-Océanologie à l'Université du Québec à Rimouski;

■ que l'INRS identifie de nouveaux créneaux de recherche dont le développement pourrait être confié à l'INRS, selon le mode d'organisation et d'encadrement qui est le sien (en aéronautique et en environnement, par exemple) et en conformité avec des critères précis de pertinence;

■ que, en attendant la nouvelle formule de financement promise par M. Ryan, l'INRS soit financé comme actuellement, comprenant une indexation annuelle et incluant un taux de développement calculé par référence à l'évolution des clientèles au sein du réseau de l'UQ.

Le rapport Després traite par ailleurs de l'Institut Armand-Frappier, créé en 1938 sous le nom d'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal et rattaché à l'UQ depuis quinze ans. L'Institut intègre verticalement quatre mandats interdépendants: la recherche fondamentale, le développement, le transfert technologique et la production.

Selon ses dirigeants, le sous-financement constitue le problème majeur de cet établissement. Le Groupe de travail croit plutôt que le problème de l'inadaptation des structures de l'IAF est plus lourd de conséquences que le problème du sous-financement pour la gestion de l'Institut. En 86-87, son budget était de \$30,5 millions, dont plus de \$16 millions, plus de la moitié, provenant de la vente de biens et de services par les cinq sociétés du Groupe. Cela le place dans une situation vulnérable et le soumet aux aléas du marché.

De tous les établissements d'enseignement supérieur au Canada, cet institut est celui qui a poussé le plus loin l'intégration verticale, tout en favorisant la collaboration avec l'entreprise privée. On pouvait espérer que cette intégration compense les défauts de la formule actuelle de financement qui, comme pour l'INRS, ne cadre pas avec les besoins des instituts de recherche. Mais, dans le cas de l'IAF, la question des structures internes donne une dimension particulière au problème du financement.

En effet, dit le rapport Després, les structures de l'IAF n'aident pas à y distinguer ce qui relève clairement de l'enseignement et de la recherche de ce qui a trait aux activités de production (vaccins, etc.). Lancée dans l'intégration, l'IAF a créé de nouvelles structures, surtout en production, et a multiplié les interconnexions entre elles. Il n'est pas étonnant qu'une telle multiplication des entités d'encadrement jette la confusion.

Il convient d'y apporter des correctifs, tout en maintenant la distinc-

tion entre recherche et production, sans remettre en cause la complémentarité entre les deux types de services. Selon le rapport Després, les structures de l'IAF doivent à la fois être clarifiées et simplifiées. Le Groupe de travail s'interroge sur les effets de distorsion que la production ou le commerce peut avoir sur la recherche fondamentale; ces distorsions perturbent la conscience et l'authenticité de la recherche, dans certaines institutions américaines.

L'IAF doit éviter ces inconvénients, grâce à un organigramme simple et des imputations claires. L'IAF original doit continuer à gérer la recherche fondamentale et la formation des chercheurs. Mais, à ses côtés et sous l'égide de la Fondation Armand-Frappier, une unité de gestion de la production devrait regrouper toutes les structures dévolues à cette fonction, dotée d'une grande autonomie, sous le contrôle de l'IAF.

Le rapport propose une structure simplifiée et recommande que:

■ l'IAF demeure le lieu de regroupement de toutes les activités de recherche et d'enseignement;

■ la Fondation prenne charge, par l'intermédiaire d'une société de gestion autonome, de l'ensemble des activités de production et de vente de l'IAF;

■ les activités de développement se fassent dans le cadre d'ententes spécifiques avec les unités en cause;

■ le financement des activités de production, de développement et de mise en marché se fasse selon les méthodes habituelles de financement de l'entreprise ou par le recours au partenariat, public ou privé;

■ le financement des activités d'enseignement et de recherche soit assuré, en attendant une formule spécifique pour les instituts de recherche, par un redressement de la subvention annuelle.

Au total, le rapport compte 44 recommandations et confirme la fonction réseau de l'UQ, contrairement à ce que préconisait le rapport Gobeil. Le Groupe de travail comprenait quatre administrateurs de carrière. M. Després a été président fondateur de la RAMQ, président de l'Université du Québec et président du conseil d'Énergie atomique du Canada. M. Pierre Harvey, économiste, a été directeur des HEC. M. John O'Brien a été recteur de l'Université Concordia. M. Paul Gourdeau, industriel, a été membre de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, et il est le signataire d'un rapport de 1984 qui portait sur l'Université du Québec à Montréal. MM. Michel Leclerc, Pascal Parent, André Fortier, et Mme Céline Germain, ont servi de personnes ressources au groupe de travail. Le secrétaire en était M. Louis Pelletier, administrateur à la direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, au ministère de M. Ryan.

◆ L'Énap

fonctions de formation et de recherche. Le perfectionnement et les activités internationales se sont développées trop massivement, au point de masquer des fonctions essentielles. En outre, tous les cours de perfectionnement ne présentent pas l'apparence d'authentiques cours universitaires. Il y a un équilibre à retrouver. De plus, le Groupe de travail comprend mal que, pour la gestion d'un organisme de taille modeste, soit justifiée une structure corporative composée de six unités de gestion, et que la recherche et l'enseignement soient dispersés en trois sections dont la coordination n'est pas évidente.

Le rapport constate que l'ENAP s'autofinance aux deux-tiers, soit le taux le plus élevé parmi les établissements universitaires. Ceci suscite à la fois admiration et inquiétude, cette performance étant le fruit d'une hypertrophie du perfectionnement.

Le rapport recommande que soient confirmées les missions de l'ENAP, pour l'ensemble du territoire québécois, en collaboration avec le réseau de l'UQ et les autres universités. Il souhaite un meilleur arrimage entre l'ENAP et le gouvernement, une collaboration plus régulière des hauts fonctionnaires, mais l'abolition de la Mission gouvernementale proprement dite. Il veut que l'on revalorise la recherche et la formation, y concentrant les ressources les plus valables. L'ENAP doit se doter de structures moins éclatées et, sur le plan du financement, être considérée comme un cas particulier, en raison de ses caractéristiques originales.

Concernant, d'autre part, l'École de technologie supérieure (ETS), le rapport constate que la question de la reconnaissance professionnelle des diplômés n'est pas résolue et que la situation est bloquée. L'ETS répond pourtant à un besoin urgent, ses finissants sont en demande et tout retard apporté à la reconnaissance de leurs diplômés risque d'aller à l'encontre de l'intérêt économique du Québec.

Le groupe de travail recommande que, par l'intermédiaire d'un conciliateur fort crédible, l'UQ et l'ETS reprennent le dialogue avec l'Ordre des ingénieurs, en vue de l'établissement d'une base d'entente permettant l'intégration des diplômés de l'École au sein de l'Ordre. Si cette médiation échoue, il faudra envisager la création d'une corporation nouvelle pour les technologues. Dans les régions périphériques, les besoins de diplômés devraient être comblés par extension du programme actuel de l'ETS en régions, en collaboration avec les universités constitutives. Dans les autres régions, l'UQ et l'ETS doivent collaborer avec les universités concernées, surtout à Québec et à Sherbrooke.

Le rapport Després traite aussi de la TéléUniversité: elle a prouvé son utilité pour une clientèle qui ne peut ou ne veut s'inscrire à l'université. Pourtant, depuis 15 ans, elle s'est toujours heurtée à des obstacles importants, la plaçant dans une position défensive qui lui interdit de poursuivre sa mission originelle: répondre



Photo AP

DANS LE FEU

Des avions citernes canadiens CL-215 survolent le sol de la côte méditerranéenne près de Marseille, dans le sud de la France, où des feux de forêt font rage depuis quelques jours.



Photo AP

DANS LA NEIGE

Pendant que l'Europe connaissait une vague de chaleur qui semait encore la mort, hier, et que même le Canada avait chaud, les Australiens, eux, ont eu une solide tempête de neige notamment au nord de Melbourne, (ci-haut) où il est tombé un mètre de neige.

aux besoins réels des citoyens.

Le rapport recommande de revenir aux objectifs et mandats originaux de la TELUQ. Mais elle doit aussi repenser sa programmation propre, conformément aux besoins identifiés en matière d'enseignement médiatisé, et non en fonction de la complémentarité avec la programmation traditionnelle ou des limites de la desserte universitaire. Le rapport presse l'UQ de permettre à la TELUQ de se développer en réponse aux véritables besoins de formation à distance.

◆ Le Canada

sades et résidences produit d'abondantes recommandations. Certaines s'adressent au personnel et sont relativement simples à mettre en vigueur — par exemple, rappeler au personnel de fermer les volets de leurs fenêtres la nuit ou de verrouiller leur porte —. D'autres en revanche doivent suivre les dédales gouvernementaux et passer par le Conseil du trésor, ce qui peut s'avérer une longue entreprise.

Par exemple, il faut compter près de cinq ans pour changer la résidence d'un diplomate. Il s'écoulera souvent trois ans avant d'obtenir l'autorisation de vendre une propriété de la Couronne. Puis il s'écoulera facilement deux ans avant que le Conseil du trésor n'autorise l'achat d'une nouvelle maison.

Le dispositif de sécurité des ambassades varie grandement d'un pays à l'autre, selon que le pays est jugé ou non « à haut risque ». Certains sont munies d'appareils vidéo de surveillance, d'autres ont des portes blindées qui ne s'ouvrent que de l'intérieur. À certains endroits des gardes armés surveillent l'édifice.

Parfois des renforts de sécurité sont envoyés. Plus rarement, le personnel sera réduit comme ce fut le cas à Beyrouth en 1985. Les familles des diplomates furent également envoyées à Chypre de manière à les écarter du danger. Finalement, le 14 juin, le premier ministre Brian Mulroney annonça la fermeture de l'ambassade, en raison de « la situation chancelante dans la région ». « Les Canadiens ne sont pas immunisés contre ces comportements, avait dit le premier ministre en Chambre, en référant aux « prises d'otages barbares ».

L'ambassade du Canada en Iran avait également été fermée, à la suite de la prise d'otages américains que les Iraniens ont effectuée dans l'ambassade américaine à Téhéran, en 1980.

Lorsqu'une crise éclate dans un pays, Ottawa communique avec son personnel « pour lui dire de faire son shopping à un autre moment ». Ainsi en fut-il en Corée du Sud récemment où les manifestations ont surpris l'équipe canadienne à Séoul, qui s'attendait à un mandat « relativement tranquille ».

Entre les crises, les diplomates peuvent relire les trois publications que les services de sécurité donnent

aux agents à l'étranger, en guise de point final à leurs sessions de formation. L'un porte sur « la sécurité personnelle »; le second sur l'autodéfense et le troisième sur « l'échec au terrorisme », incluant des conseils pratiques sur la position du corps en cas d'attaque.

Les diplomates peuvent aussi espérer que le pays hôte s'acquitte de sa tâche d'assurer la protection des lieux physiques des ambassades.

◆ Haïti

Jean-Rabel, des blessés ensanglantés ont décrit des scènes macabres de personnes tuées à coups de machette.

Un homme de 21 ans, profondément entaillé à la tête, a déclaré qu'il s'était précipité hors de chez lui pour porter secours à un voisin pris à partie par quelques hommes. Leurs attaques ont mis le feu à sa hutte et pourchassé les deux paysans dans la montagne. L'homme a réussi à s'échapper mais il a appris par la suite que son voisin avait été tué.

Le petit hôpital installé en plein air est bondé, avec plus de 50 blessés. Mais les médecins affirment que des centaines d'autres blessés se sont sans doute réfugiés chez eux, dans de petits villages reculés, sans recevoir de soins médicaux.

Les rescapés, à deux ou trois par lit, gémissaient et se tordaient de douleur, tandis que les médecins tentaient de soulager la souffrance de leurs coupures et entailles infligées par des machettes, des pioches et autres outils agricoles.

Selon certains témoins, des tonnes macoutes, la milice privée jadis attachée à Jean-Claude Duvalier et aujourd'hui dissoute, ont participé au massacre. Les macoutes faisaient régner la terreur dans les rangs des opposants à la famille Duvalier.

Si les interprétations du massacre diffèrent largement, tous s'accordent à reconnaître qu'il a eu pour origine un litige foncier entre paysans pauvres — essentiellement des ouvriers agricoles — et propriétaires fonciers.

Pour Washington, ce massacre est un conflit local distinct des récentes violences de Port-au-Prince, a estimé hier Charles Redman, porte-parole du département d'État américain.

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

Un réseau télématique international... pour les passionnés de Marcel Duchamp

PAUL CAUCHON

Marcel Duchamp aurait probablement été ravi : un réseau télématique international accueille aujourd'hui même les commentaires et propositions d'artistes et chercheurs passionnés par son oeuvre, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Ce projet inusité est né de l'imagination de trois vrais fans de l'oeuvre de Duchamp : Philippe Coté, Jean Dubé et Alain Bergeron, qui se sont d'ailleurs rencontrés en 1985 lors d'une visite au Museum of Art de Philadelphie, musée renfermant une grande collection d'oeuvres de l'artiste français.

Ces trois artistes québécois ont alors créé « La Société de Conservation du Présent », qui veut établir un fonds d'archives et une banque de données sur les événements et hommages de ce centenaire.

Dix-neuf ans après sa mort ce dadaïste-né, qui refusait les conventions et scandalisait le milieu de l'art institutionnel par ses propositions ironiques, continue donc à fasciner une toute nouvelle génération d'artistes. Pour Philippe Coté « Duchamp est une figure importante de l'avant-garde, qui a illustré que tout peut devenir art. C'est aussi le premier à avoir amené des objets industriels au musée en les signant de sa main. John Cage a dit de lui que son

art a été sa vie. Mais notre objectif premier est vraiment de créer un réseau informatique démocratique ».

L'événement commence donc à Montréal à midi, mais il est en cours depuis hier et se poursuit jusqu'à demain — comme tous les lieux participants doivent diffuser 24 heures chacun de Montréal à Tokyo le réseau fonctionnera 42 heures en tout.

Le Philadelphia Museum of Art a accepté le projet des trois québécois en accueillant dans ses salles sept terminaux Apple qui seront en communication avec le Canada, le Mexique, la France et le Japon. Dans chaque lieu, les participants (artistes, spécialistes et grand public intéressés à l'oeuvre de Duchamp) envoient des hommages et des messages qui, selon l'expression de Philippe Coté, oscilleront entre « le mauvais jeu de mots et la proposition théorique intéressante ». Les responsables de l'événement ont conçu un

logiciel, Rose (pour Rose Séavy, évidemment), qui permet d'afficher les textes directement à l'écran en « version design » plutôt qu'en traitement de texte conventionnel.

Au Québec, on trouve deux points de chute : un atelier d'artistes à Montréal, situé au 259 Ste-Catherine est, où l'on attend la visite de gens tels Yolande Villemaire et le groupe anarcho-rock « Vent du Mont Schaar », et à Québec pour Lieu, un centre d'art bien connu dans les milieux d'avant-garde.

On trouve également des terminaux à Toronto (où un ami de Duchamp, Udo Kasemets, organise une soirée à Harbour Front), à London à l'Université de Western Ontario, aux États-Unis à Baltimore, en France à Blainville-Crevon (la commune de Normandie où naissait Duchamp il y a cent ans), dans une galerie de Tokyo, et au Mexique dans un lieu appelé « Le centre de l'immortalité de

Mexico » (!)

Le résultat sera compilé sur disquette et présenté lors d'une grande exposition colloque qui se tiendra à Philadelphie cet automne. Il est également possible qu'on la présente à l'exposition « Images du Futur » dans le Vieux-Port de Montréal, où la Société de Conservation du Présent occupe un kiosque.

Le projet est rendu possible grâce au Museum of Art de Philadelphie, qui défraie toutes les communications téléphoniques, par Apple-USA qui fournit des appareils et par un mécène, Charles Parent, collectionneur de l'oeuvre du frère de Duchamp, Jacques Villon.

Ce réseau tiendra-t-il ? Le fantôme de Duchamp brouillera-t-il les ondes électroniques ? Les curieux pourront toujours passer aujourd'hui au 259 Ste-Catherine est, et participer au projet en contactant le Musée de Philadelphie au (215) 787-5457.

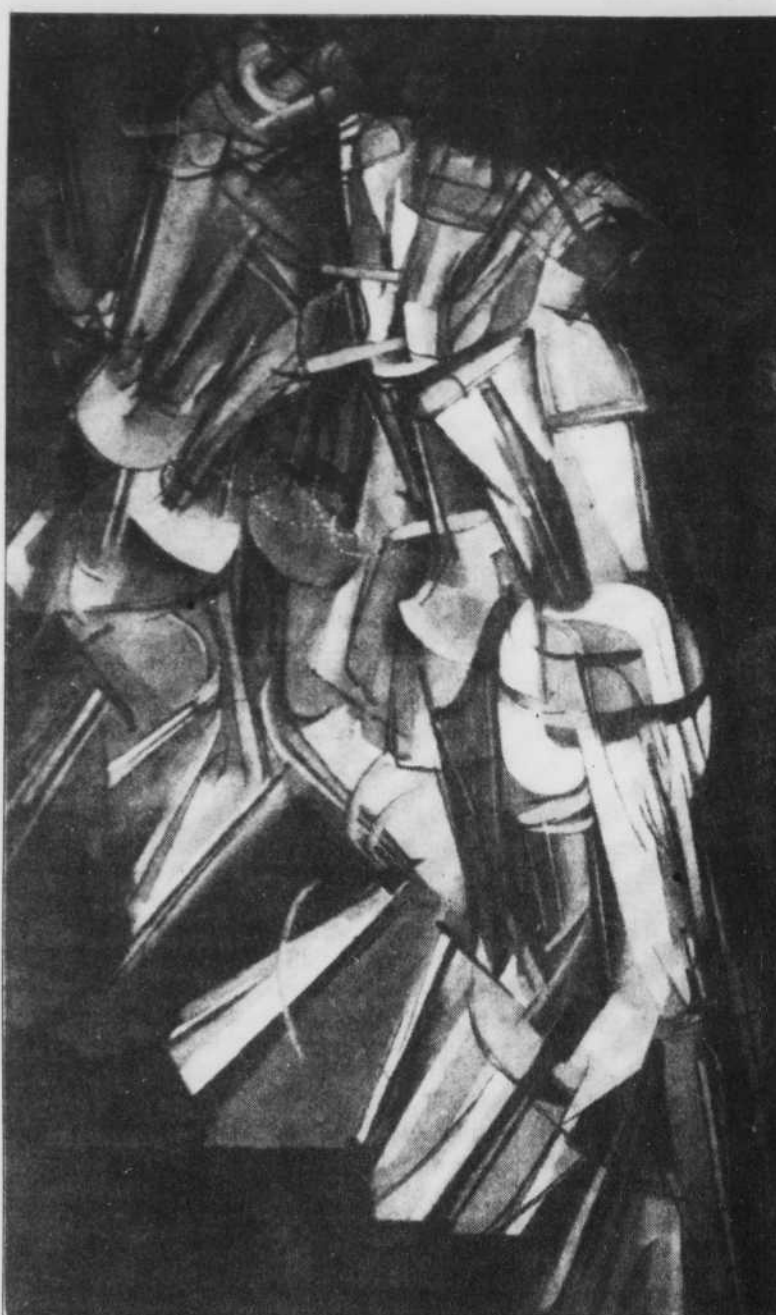


Huit pays au Festival de montgolfières

La quatrième édition du Festival de montgolfières du Haut-Richelieu s'annonce la plus imposante de toute son histoire : 115 pilotes, en provenance de huit pays, s'amènent au Québec du 8 au 16 août. De loin le plus prestigieux événement du genre au Canada, la « Fiesta Mondiale » se veut le rendez-vous par excellence du domaine aéronautique.

Les amateurs de montgolfières à formes spéciales seront choqués cette année par la présence de la motocyette volante (la plus grosse montgolfière au monde) et du château de Balleroy, les 8 et 9 août. À la liste de ballons aux formes inusitées s'ajoutent une balle de golf, un éléphant, une pompe à essence, une petite maison et un camion. Chaque jour, les envolées de montgolfières ont lieu à 6h le matin et à 6h le soir. Sur le site, les activités se succèdent de l'ouverture jusqu'en fin de soirée.

Les deux fins de semaine foisonnent de spectacles aériens (horaire fixe : samedi et dimanche, de 15h 30 à 17h 30) avec l'époustouflante démonstration acrobatique de The Great American Flying Circus (les 15 et 16 août).



Nu descendant un escalier de Marcel Duchamp (oeuvre au Museum of Art de Philadelphie) : en 1912 Duchamp ne bénéficiait pas encore du logiciel MacPaint...

Les Beatles veulent \$ 40 millions et les originaux de leurs chansons

NEW YORK (AFP) — Les Beatles ont entamé une action en justice contre leur ancienne maison de disques CapitolEMI à qui ils réclament \$ 40 millions US de dommages et intérêts ainsi que le retour des bandes originales de leurs plus célèbres chansons.

Leur avocat, M. Leonard Marks, a précisé que cette nouvelle action fait suite à une précédente entreprise en 1979 contre CapitolEMI et qui n'a toujours pas été tranchée. Les Beatles estimaient alors avoir été floués dans leurs droits d'auteurs sur la vente

de leurs disques entre 1969 et 1979 et réclamaient \$ 50 millions US.

La nouvelle plainte, déposée la semaine dernière devant la Cour suprême de Manhattan (New York), concerne l'impression sur disques compacts (DC) de ces mêmes chansons. Selon M. Marks, deux à trois millions de DC ont, en moins d'un an, été écoulés sur les marchés américain et étranger. Là encore, affirme l'avocat, CapitolEMI n'a pas rempli ses engagements sur le versement des droits d'auteurs.

M. Marks, qui représente MM.

George Harrison et Ringo Starr, Mme Yoko Ono, la veuve de John Lennon, et la firme de disques des Beatles Apple, réclame pour ses clients \$ 40 millions en dommages et intérêts et la restitution des bandes originales de leurs chansons.

M. Paul McCartney est indirectement associé à la plainte puisqu'il possède, selon l'avocat, 25 % des parts d'Apple Corp. Le procès devrait s'ouvrir d'ici un an.

À la société CapitolEMI, contactée par téléphone, personne n'a voulu faire de commentaire sur cette affaire.

En première ligne: Jean Marais

Les mousquetaires à la rescousse de la Gascogne

JEAN-PAUL BURY

AUCH (PC) — Dernière née des nombreuses manifestations touristico-culturelles par lesquelles chaque région de France tente d'attirer l'attention des Français et des touristes étrangers en vacances, le Festival international des mousquetaires s'est tenu, pour la première fois cette année, dans le département du Gers, en Gascogne, dont les 175.000 habitants ne sont pas loin de se considérer comme les mal-aimés d'une

France toujours exagérément centralisée.

Pourtant, en dépit de leur caractère résolument unique, les Gascons apparaissent au visiteur étranger comme plus attachés que bien d'autres à la France d'aujourd'hui et de demain, à l'exemple des célèbres « cadets » de jadis sur lesquels la couronne savait pouvoir compter.

« Tous pour un, un pour tous », clamaient les mousquetaires immortalisés par Alexandre Dumas. Aujourd'hui, à l'initiative d'un authentique et digne descendant de d'Artagnan, le duc Aymeri de Montesquiou, élu l'an dernier à l'Assemblée nationale de... la République, les Gascons se sont donnés un autre cri de ralliement : « Tous pour la Gascogne ».

C'est sur ce thème qu'ils ont organisé leur premier festival de cape et d'épée marqué de projections de

films et de démonstrations historiques qui s'inscrivent, tout naturellement, dans le cadre du millénaire des Capétiens célébré, cette année, aux six coins de l'hexagone. D'Auch à Mirande, de Marsan à Eauze, on a ferrailleur dur et caracolé ferme avant de ripailler dignement pour rendre hommage aux nombreuses spécialités gastronomiques de la région, généralement arrosées d'Armagnac qui fait si bien passer le foie gras et le confit.

Personne mieux que le célèbre comédien Jean Marais n'était digne de présider ces manifestations au cours desquelles, ce dernier a dit son regret de voir désormais si peu de films historiques produits en France. Manque de moyens ou manque de confiance?

Pour l'interprète du capitaine Fracasse et du Bossu, cependant, il y a,

de par le monde, une grande demande pour ce genre de films que les étrangers considèrent, dit-il, comme « les westerns français ».

Jean Marais confie au passage que, voici quelques années, on lui avait demandé de personifier Jacques Cartier dans un film qui devait être coproduit. « Les Canadiens étaient prêts, mais les Français ont déclaré forfait », souligne-t-il avec une légère amertume.

La présence, cette année en Gascogne, de plusieurs journalistes étrangers tendrait à donner raison à l'acteur français. Il y avait même, à Auch, l'autre jour, le correspondant de la télévision coréenne qui expliquait à ses confrères français qu'il avait appris le français en lisant Dumas...



Jean Marais regrette les films de cape et d'épée

EN VEDETTE CE SOIR

Concerts de la Vallée

LORRAINE DESMARIS, MICHEL DONATO

Pavillon du Mont Habitant

mardi le 28 juillet à 21h00

RÉSERVATION: (514) 227-1836 sans frais 1-800-363-2448

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME.

MONTAND

DEPARDEU

AUTEUIL

BEART

4 heures de spectacle émouvant

JEAN de FLORETTE

MANON des SOURCES

de CLAUDE BERRI d'après l'oeuvre de MARCEL PACOL

CAPITOL

305 STE CATHERINE E. 689-0041

JEAN de FLORETTE

CAPITOL 2:40-7:10

Aussi au PROMENADES à Gatineau

MANON des SOURCES

CAPITOL 12:30-5:00-9:30

Aussi au PROMENADES à Gatineau

MAUVAIS SANG

Un film de LEO CARAX

DAUPHIN

BEAUBIEN - IBERVILLE 721-6060

BOY MEETS GIRL

4e SEM.

présenté par ROGER LE BEL et GILLES MAHEU

UN ZOO LA NUIT

de Jean-Claude Lauzon

COMPLEXE DES JARDINS

BASILAIRE 1 288-3141

Molière

produit par CLAUDE LÉLOUCH

VERSION INTÉGRALE

DE 4 HEURES

DAUPHIN

BEAUBIEN - IBERVILLE 721-6060

ciel 98.5 MF

LE DEVOIR

INVITENT

300 PERSONNES

À LA PIÈCE

les pingouins

JEUDI 13 AOÛT À 21 h 00

Création de JEAN-RAYMOND MARCOUX

Mise en scène GILBERT LEPAGE

Décor MICHEL CRÊTE

Costumes FRANÇOIS LAPLANTE

Éclairages GUY SIMARD

avec

HÉLÈNE LOISELLE

RICHARD BLAIMERT

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE

St-Marc-sur-Richelieu

Sortie 112, Rte 20

Rés. (514) 584-2271

JANINE SUTTO

HUBERT LOISELLE

Du mardi au vendredi 21 h 00

Samedi 19 h 00 et 22 h 00

Retournez à LES PINGOUINS

CIEL 98.5 C.P. 98.5 Longueuil J4H 3Z3

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Code Postal.....

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h, 9 h 30.
ASTRE II: — *Jaws, the revenge* sem. 7 h 30, 9 h 30.
ASTRE III: — *La bamba* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE IV: — *Revenge of the nerds* — sem. 7 h 30, 9 h 15.

BERRI I: (288-2115) — *Les exploits d'un jeune Don Juan* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI II: — *Adieux les anges* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI III: — *Fermé*.
BERRI IV: — *Fermé*.
BERRI V: — *Les envoutés* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Jaws, the revenge* sem. 7 h, 9 h.
BONAVENTURE II: — *Revenge of the nerds* sem. 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Jaws, the revenge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — *La Bamba* 12 h 25, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
BROSSARD III: — *Robocop* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — *Manon des Sources* 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — *Jean de Florette* 2 h 40, 7 h 10.

CARREFOUR LAVAL 1: — *Dragnet* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.
CARREFOUR LAVAL 2: — *Revenge of the nerds* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CARREFOUR LAVAL 3: — *Robocop* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
CARREFOUR LAVAL 4: — *Roxanne* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
CARREFOUR LAVAL 5: — *Jaws, the revenge* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20.
CARREFOUR LAVAL 6: — *La Bamba* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.

CINÉMA OMEGA: — *L'enfant sacré du Tibet* sem. 9 h 20 — *Crocodile dundee* sem. 7 h 30.

CINÉMA V: (489-5559) —

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — *Fermé*.

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Games* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)

CINÉPLEX I: (849-4515) — *Platoon* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX II: — *Secret of my success* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — *The name of the rose* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25.
CINÉPLEX IV: — *Room with a view* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20.
CINÉPLEX V: — *Duet for one* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VI: — *The squeeze* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
CINÉPLEX VII: — *River's edge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — *The believers* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX IX: — *Angel heart* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Platoon* tous les jours 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL II: — *Radio days* 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Association malfaiteur* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Un zoo la nuit* lun. au jeu. 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Le secret de mon succès* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *La meilleure façon de marcher* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 45.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200

ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — *North China factory Thunderbirds in China* 8 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Tenue de soirée* 19 h. — *Les amours d'une blonde* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Boire et desboires* sem. 7 h 15, 9 h 15.

DAUPHIN I: (721-6060) — *Mauvais sang* — sem. 9 h. — *Boy meet girl* sem. 7 h.
DAUPHIN II: — *Molière* sem. 7 h.

DORVAL I: (631-8587) — *The untouchables* tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
DORVAL II: — *Summer school* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
DORVAL III: — *Benji the hunted* tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *The witches of Eastwick* 7 h 30.
DORVAL IV: — *Innerspace* tous les jours 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.

DÉCARIE I: (341-3190) — *La Bamba* 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.
DÉCARIE II: — *Revenge of the nerds* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 35.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Spaceballs* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
FAIRVIEW II: — *Snow white and the 7 dwarfs* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Robocop* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *La Bamba* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Roxanne* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30.
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Working girls* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Le fil de Beverly Hills* 2 tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
GREENFIELD 2: — *Blanche Neige et les 7 nains* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
GREENFIELD 3: — *Superman 4* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

IMPERIAL: (288-7102) — *The untouchables* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

JEAN-TALON: (725-7000) — *Le prédateur* sem. 7 h, 9 h 15.

KENT I: (489-9707) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
KENT II: — *Snow White and the 7 dwarfs* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) — *Chambre avec vue* 7 h — *Dernier tango à Paris* 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — *Violence et passion* 7 h — *Down by law* 7 h 15 — *La mission* 9 h 15 — *37.2 le matin* 9 h 30 (du 28 au 30 juillet).

LAVAL I: (688-7776) — *Summer school* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL II: — *Full metal jacket* tous les jours 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 50.
LAVAL III: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
LAVAL IV: — *Benji the hunted* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *Innerspace* tous les jours 7 h, 9 h 25.
LAVAL V: — *Le fil de Beverly Hills* 2 tous les jours 12 h 00, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
LAVAL 2000 2: — *Le temple d'or* sem. 7 h 05, 9 h 10.

LOEW'S I: (861-7437) — *Adventures in babysitting* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
LOEW'S II: — *Innerspace* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35.
LOEW'S III: — *Beverly hills cop* 2 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
LOEW'S IV: — *Innerspace* 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30.
LOEW'S V: — *Benji the hunted* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *Beverly hills cop* 2 6 h 45, 9 h.

LE MILIEU: Montréal — *Régime sans pain* et *Jazz* 19 h — *Permanent vacation* et *Jazz* 21 h 30.

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — *Les vacances de M. Hulot* 7 h. — *Nuit d'ivresse* 7 h 30. — *La mission* 9 h — *Trois hommes et un couffin* 9 h 15.

PALACE I: (866-6991) — *Spaceballs* 12 h 10, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 40.

PALACE II: — *The witches of Eastwick* 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PALACE III: — *Snow White and the 7 dwarfs* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PALACE IV: — *Snow White and the 7 dwarfs* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

PALACE V: — *Summer school* tous les jours 2 h 15, 4 h 20, 6 h 25, 8 h 30.

PALACE VI: — *Summer school* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30.

PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h.

PARISIEN I: (866-3865) — *Superman 4* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PARISIEN V: — *Le solitaire* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15.

PARADIS I

L'ACTUALITÉ

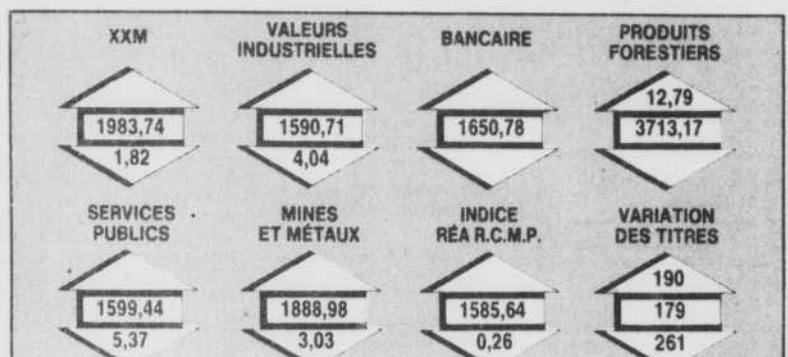
Montréal, mardi 28 juillet 1987

MONTREAL

Tendance à la baisse

La tendance était nettement à la baisse, lundi à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé la séance en recul de 182 points, à 1983,74 et quatre des six compartiments du marché ont cédé du terrain. En tout, 4,399,232 actions ont changé de main comparativement à 5,162,370 vendredi dernier. Le compartiment des valeurs minières a baissé de 3,03 à 1,888,98, les industrielles de 4,04 à 1,590,74, les pétrolières de 9,68 à 1,877,27 et les services publics de 5,37 à 1,599,44. Le groupe des banques était inchangé à 1,650,78 tandis que celui des forestières enregistrait un gain de 12,79 à 3,713,17. Le titre Nova Alta Corp., en recul de 1-4 à 10-1-4 s'est traité à 55,27 exemplaires. Chenie Gold était inchangé à \$5 1-4 et 26,100 actions ont circulé dans le marché.

Sur 630 titres mis en jeu lundi, 190 étaient gagnants, 261 perdants et 179 stables. Parmi d'autres valeurs ayant retenu l'attention, Canadian Pacific a perdu 5-8 à \$28 1-2. Bombardier B a monté de 3-8 à \$11 3-4. Banque royale a perdu 1-8 à \$35 3-8 alors que Power Corp. était inchangée à \$17 1-4. Noranda Forest a monté de 1-8 à \$22, SR Telecom de 1-8 à \$6 3-4 et Montreal Trustco de 1-8 à \$15 7-8. Imasco a cédé 1-4 à \$36 1-8 alors que Bell Canada Enterprises était inchangée à \$41 3-8.



TORONTO

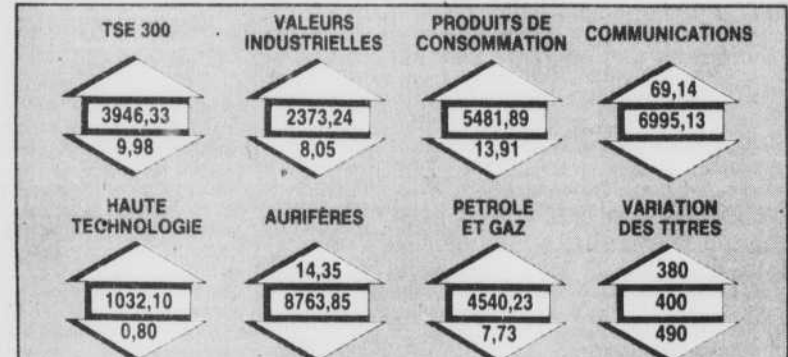
Les cours virent de bord

Les cours ont viré de bord, lundi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fléchi de 9,98 points et se trouvait à 3946,33 au terme d'une séance calme. Le volume des échanges a diminué, à 18,85 millions d'actions au lieu de 23,60 millions vendredi dernier.

Dans les industrielles, Nova Alberta A a perdu 3-8 à \$10 1-4; Falconbridge 3-8 à \$27; Power Corp. 1-8 à \$17 1-4; Canadian Pacific 1-2 à \$28 5-8; et TransCanada Pipelines 1-2 à \$18 1-4. FPL Ltd a gagné 1-4 à \$20; First Toronto Capital 1-4 à \$12 3-4; Imperial Oil A 3-4 à \$75 3-8; Keg Restaurants 1-10 à \$46,60; et Peter Miller 15 cents à \$1,45.

Dans les mines, McIntyre Mines a cédé 1-2 à \$56 1-2; Franco-Nevada 3-4 à \$14; et LAC Minerals 5-8 à \$42 3-4. Giant Yellowknife a gagné 3-4 à \$26 1-2 et Echo Bay 3-4 à \$29 1-8.

Dans les pétroles, Metaleore Resources abandonne 3-4 à \$33; Strathfield 1-2 à \$6 3-4; et Chieftain Development 1-2 à \$14 3-4. Domego Resources monte de 75 cents à \$3,75 et Consolidated Norex 3-8 à \$6 5-8.



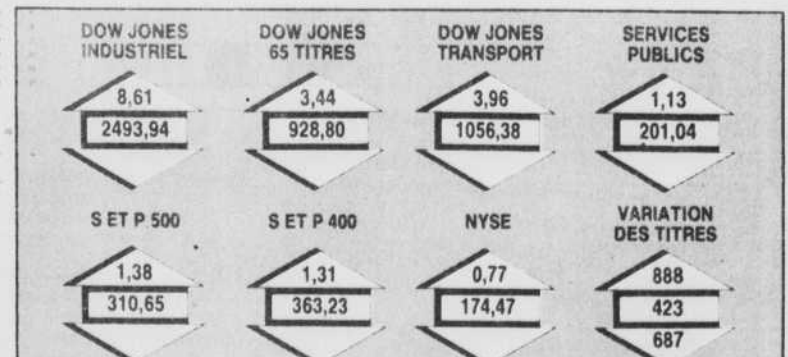
NEW YORK

Marché peu actif

Wall Street, après une petite faiblesse initiale, est repartie à la hausse avec l'indice Dow Jones des industrielles terminant à près de 6 points seulement de la barre des 2,500. Le baromètre du New York Stock Exchange qui avait clôturé à 2,510 points le 17 juillet pour repartir au début de la semaine dernière du terrain a terminé à 2,493,94, en hausse de 8,61 points par rapport à vendredi. Le marché a été relativement peu actif avec un volume de transactions portant sur quelque 152 millions de titres. Le nombre d'actions en hausse (877) a été supérieur à celui des titres en baisse (677) et 424 actions ont été inchangées. Selon les analystes, la légère reprise du dollar et la fermeté du marché obligataire ont encouragé le marché des valeurs. Mais, ajoutent-on de même source, les investisseurs continuent d'observer une certaine prudence.

"Les gens sont actuellement dans l'attente d'une quelconque direction", a déclaré M. Eldon Grimm, un analyste de la firme Birr, Wilson and Co. IBM qui a gagné 1,25 dollar à 162,25 et Merck 4-8 à 184, ont entraîné Wall Street à la hausse. Unisys a également terminé avec un gain de 2 dollars à 130,75.

En revanche Exxon, première compagnie pétrolière mondiale, a cédé 1-8 à 91 7-8, Chrysler 1 dollar à 38,5 et Ford 1-8 à 102 7-8 dollars. Du côté des canadiennes, Alcan a cédé 1-8 à \$34 1-8; Canadian Pacific 3-8 à \$21 1-2; et Westcoast Transmission 1-8 à \$14 3-8. Dome Mines a gagné 1-8 à \$14 1-8 et Northern Telecom 1-8 à \$22.



DEVISES

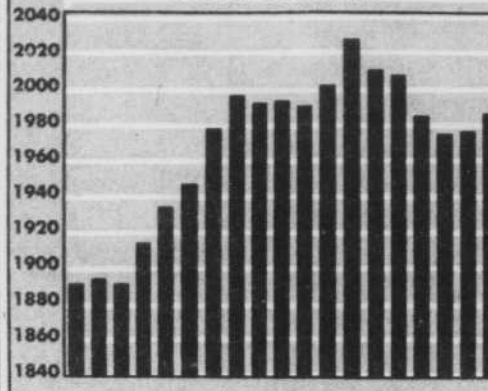
Voici les taux des devises étrangères tels que fournis vendredi matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6457	Hong Kong	Dollar	0.1708
Afrique franc	Franc CFA	0.004323	Inde	Roupie	0.1024
Allemagne-Ouest	Mark	0.7190	Israël	Sheqels	0.8294
Angleterre	Dollar	0.4946	Italie	Lire	0.000995
Australie	Dollar	0.9347	Jamaïque	Dollar	0.2469
Autriche	Schilling	1.3229	Liban	Yen	0.008889
Bahamas	Dollar	1.00746	Mexique	Peso	0.00746
Belgique	Franc	0.03469	Norvège	Couronne	0.00965
Danemark	Couronne	0.1896	Nouveau-Zélande	Dollar	0.8003
Espagne	Peseta	0.010417	Portugal	Escudo	0.009205
États-Unis	Dollar	1.3227	Royaume-Uni	Sterling	0.2971
Finlande	Mark	0.2971	Suède	Couronne	0.2066
France	Franc	0.2161	Suisse	Franc	0.8678
Grèce	Drachme	0.009524	Vénézuéla	Bolivar	0.04589
Hollande	Florin	0.6382			

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR A LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,13	452,00	10,235	603,00
74,96	1,50	0,052	4,00

MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



V L A J M J A S O N D J F M A M J A S O N D									
20 29 1 2 3 6 7 8 9 10 13 15 16 17 20 22 23									

AVIS PUBLICS

Société
immobilière
du Québec

Avis d'annulation

Expansion CLSC Basse-Ville

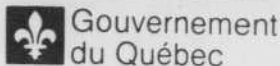
DOSSIER No: 303-20-598

— Expansion des locaux CLSC Basse-Ville
310, boul. Langelier, Québec, QC

Veuillez prendre note que le projet cité en référence et qui a été publié le 7 juillet 1987 est suspendu indéfiniment.

Le Service des contrats.

appel d'offres

Gouvernement
du QuébecMinistère des
Approvisionnement et Services

À VENDRE

Deux (2) avions HS748-2A
Constructeur: Hawker Siddely
Configuration: Mixte (Cargo et passagers)
Certificat de navigabilité en vigueur
Identification: CGDUI et CGDUL

Les documents de soumission sont disponibles en s'adressant à:

Direction générale des Approvisionnements
Bureau des Appels d'offres150, Saint-Cyrille est, 7e étage
Québec (Québec), Canada

G1R 5K4

Téléphone: (418) 643-5438

Visites pour expertise:

Du 10 au 14 août 1987, inclusivement

Pour rendez-vous:

M. Claude Lamontagne

Québecair

Aéroport international de Montréal

Route C Hangar #2

Dorval, (Québec) Canada

Téléphone: (514) 631-9802

Notez que les documents de soumissions seront disponibles sur place.

Clôture et ouverture des soumissions: 27 août 1987, 15 h.

Pour y assister, se rendre à la Direction générale des Approvisionnements, à l'adresse ci-haut mentionnée.

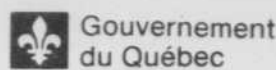
Le Directeur général des achats ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus haute.

Le Directeur Général des Achats

Jean-Claude Careau



appel d'offres

Gouvernement
du QuébecLes ministères se réservent le droit de refuser
toutes les soumissions présentées, même la plus basse.Ministère de l'Environnement — Direction
générale des ressources hydriques

Projet no. 17-B: Installation de puits de décharge, d'un drain de pied et de piézomètres en vue de contrôler les pressions interstitielles et les gradients de sortie au barrage Choinière, sur la rivière Yamaska Nord, à Ste-Pudentienne, comté de Shefford.

Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur établissement principal dans la province de Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.Q. 1975, C. 53), et qui auront obtenu les documents de soumission en leur nom.

Cautionnement de soumission:

— Chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances ou obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq ans, au montant de: 20 000,00 \$

ou

— Cautionnement de soumission émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, au montant de: 40 000,00 \$

Les plans et devis, formules et documents de soumissions peuvent être examinés et obtenus sur demande au:

Ministère de l'Environnement

Direction de l'hydraulique

3900, rue Marly

Ste-Foy, Québec

G1X 4E4, Tél.: 644-6560

Un chèque visé au montant de 10,00 \$, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances du gouvernement du Québec est requis pour l'obtention de ces plans et devis.

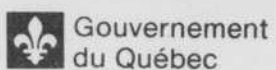
Clôture des soumissions le 14 août 1987, à 15:00 heures, Bureau de la réception des soumissions, 3900, rue Marly, Ste-Foy.

Jean-Claude Deschênes

Sous-ministre



appel d'offres

Gouvernement
du QuébecLes ministères se réservent le droit de refuser
toutes les soumissions présentées, même la plus basseMinistère des Approvisionnements & Services
Service du Gouvernement

Projet	Description	Livraison
7217	1 940 luminaires profilés — 250 et 400 watts pour éclairage routier.	Québec et Montréal

Clôture de la soumission:

7 août 1987 à 15 h

7211	Deux (2) chromatographes en phase gazeuse.	Montréal
7212	Impression de 255 000 brochures (80 pages plus couverture)	Québec
7213	59 300 t.m. de chlorure de sodium en vrac	Macamic
7214	Impression de 10 000 exemplaires d'un cours par correspondance comprenant un guide, 10 magazines, 2 questionnaires et 2 devoirs	Montréal

Clôture des soumissions:

11 août 1987 à 15 h

7215	469 220 chemises de classement avec codification de couleur	Différents endroits Québec
7216	1 500 cloisonnettes (écrans d'insonorisation) — 500 poteaux angulaires	

Clôture des soumissions:

12 août 1987 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements & Services

Service des achats du gouvernement,

Bureau des appels d'offres,

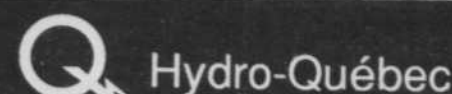
150 boul. Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4,

Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats

Jean-Claude Careau

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

BGT.77054.F le mardi 11 août 1987	LCL.72047.F le mardi 11 août 1987	FCP.76192.A le mardi 18 août 1987	FCP.76193.A le mardi 18 août 1987
UN ÉLÉVATEUR À PERSONNEL TÉLESCOPIQUE AUTO-MOTEUR, 4 X 4, HAUTEUR DE TRAVAIL 110 PIEDS	39 CAISSONS TUBULAIRES EN ACIER	Région Montmorency Kangirsuk et Quaqtaq	Poste Hauteville Comté de Saguenay
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 60 000 \$
Prix du document: gratuit	Prix du document: gratuit	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

FCP.76196.A le mardi 18 août 1987	FCP.76198.A le mardi 18 août 1987	FSR.76304.A le mardi 18 août 1987	FSR.76305.A le mardi 18 août 1987
Poste Kingsey Comté de Richmond	Poste Frontenac 1 Comté de Vanier	Région Montmorency Baie d'Hudson, Baie d'Ungava	Région Montmorency Basse Côte-Nord
MODIFICATIONS AU BÂTIMENT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1987)	INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1987)	SERVICES, SUR DEMANDE, DE MAIN- D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE POUR DIVERS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE MODIFICATIONS DE CENTRALES DIESEL	SERVICES, SUR DEMANDE, DE MAIN- D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE POUR DIVERS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE MODIFICATIONS DE CENTRALES DIESEL
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 15 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 100 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

ISG.71538.A le mardi 18 août 1987	KSG.74505.A le mardi 18 août 1987	FCP.76194.A le mardi 25 août 1987
Région La Grande Secteur LG4	Région Saguenay Secteur Lac Saint-Jean	Poste Bécancour Comté de Nicolet
ENTRETIEN EN TOUTE SAISON DE DIVERSES ROUTES, AIRES ET TRAVAUX CONNEXES	CENTRE ADMINISTRATIF ET DE SERVICES ALTM	CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 200 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 150 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20^e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1^{er})
Montréal, Qué. H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 200-1453-7** — Scellement de fissures sur diverses routes dans diverses municipalités, circonscriptions électorales de Roberval, Dubuc et Ungava. Longueur de 57,16 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 5 400,00 \$ ou chèque visé: 2 700,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 18 août 1987.

■ **Projet: 443-0101-7** — Terrassement et gravellage sur le chemin Haut Bellechasse dans la municipalité de St-Séverie paroisse M.R.C. de Maskinongé, circonscription électorale de Maskinongé. Longueur de 0,94 km.

Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 32 000,00 \$ ou chèque visé: 16 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 18 août 1987.

■ **Projet: 536-1402-7** — Traitement de surface avec émulsion polymère sur les routes 55-01-100 et 110 dans diverses municipalités, M.R.C. de Memphrémagog, circonscription électorale de Orford. Longueur de 2,576 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 2 000,00 \$ ou chèque visé: 1 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 18 août 1987.

■ **Projet: 536-2602-7** — Réparation d'une structure sur le chemin Roy, dans la municipalité de Magog canton, M.R.C. de Memphrémagog, circonscription électorale d'Orford.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 6 200,00 \$ ou chèque visé: 3 100,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 18 août 1987.

■ **Projet: 651-0902-7** — Terrassement, structure de chaussée, revêtement bitumineux et éclairage sur l'autoroute 30-04-10 et le boulevard Poliquin dans la municipalité de Sorel ville, M.R.C. Le Bas Richelieu, circonscription électorale de Richelieu. Longueur de 5,09 km.

Un versement de 30,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 350 000,00 \$ ou chèque visé: 175 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 26 août 1987.

■ **Projet: 667-0906-7** — Construction d'un poste de contrôle sur l'autoroute 10 dans la municipalité de Brossard, ville, M.R.C. Champlain, circonscription électorale de La Prairie. Longueur de 1,21 km.

Un versement de 20,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 82 000,00 \$ ou chèque visé: 41 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 19 août 1987.

■ **Projet: 800-1403-7** — Scellement de fissures sur diverses routes, dans diverses municipalités, et diverses circonscriptions électorales de la région administrative (08) de l'Abitibi-Témiscamingue. Longueur de 102 081 mètres.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 12 000,00 \$ ou chèque visé: 6 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 18 août 1987.

AVIS DE MODIFICATION

■ **Projet: 778-0918-7** — Terrassement, structure de chaussées et enrobés bitumineux sur un nouveau tronçon de l'autoroute 4 compris entre le chemin Scott et un point situé à environ 5 km plus au Nord dans la municipalité de Hull Ouest, M.R.C. Communauté Régionale de l'Outaouais, circonscription électorale de Gatineau. Longueur de 5,0 km.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note qu'il faudrait lire autoroute 5 au lieu d'autoroute 4.

Le sous-ministre,

Pierre Michaud, ing.

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées 5 (à la baisse)
Herbe à poux 0 (stable)
Arbres 0 (stable)
Autres 19 (en baisse)
Risques d'allergies moyens

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube.
Source: Centre de recherches écologiques de Montréal.

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: le même régime qu'hier persistera sur nos régions. Demain, une tendance vers un adoucissement s'amorcera sur la plupart des régions.

MONTRÉAL

Ensoleillé en matinée: Passages nuageux par la suite. Max. 23. Beau. Levers du soleil: 5 h 33. Couchers: 20 h 28.

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue et réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé. Passages nuageux en après-midi. Max. 20. Ennuageux demain. Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: ensoleillé. Passages nuageux en après-midi. Max. 22. Demain: beau.

Ottawa, Hull, Cornwall: ensoleillé en matinée. Passages nuageux par la suite. Max. 23. Demain: beau. Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie et Baie: ciel variable avec possibilité d'averses. Max. 20. Demain: beau. Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: ciel variable avec possibilité d'averses. Max. 14. Ciel variable demain. Baie-Comeau et Sept-Îles: ciel variable avec possibilité d'averses. Max. 16. Demain: beau. Basse-Côte-Nord, Anticosti et secteur à l'ouest de Natashquan: pluie nuageux avec averses dispersées. Max. 14. Ciel variable demain. Secteur de Natashquan et à l'est: pluie nuageux avec averses dispersées. Max. 12. Ciel variable demain.

SPORTS

La RSSQ contrôlera les sports de combat à compter du 28 septembre

Une réglementation sévère et une application stricte

ISABELLE PARÉ et PC

La Régie de la sécurité dans les sports du Québec (RSSQ) qui a émis, hier, de nouvelles réglementations pour assainir le milieu des sports de combat au Québec, aura plus de contrôle que jamais sur l'organisation, les contrats et les sommes liées à ces manifestations sportives.

« Les gens du milieu et ceux des médias demandaient une réglementation sévère et une application stricte. C'est justement l'objectif que nous sommes sur le point d'atteindre », a indiqué, hier, M. Raymond Bernier, président de la RSSQ.

Le juge Raymond Bernier, a dévoilé, hier, en conférence de presse à Trois-Rivières, les grandes lignes de la nouvelle réglementation sur les sports de combat (lutte, kick-boxing et boxe) qui entreront en vigueur le 28 septembre.

Le juge Bernier avait été chargé par le ministère de la Justice, en 1984, d'enquêter sur l'infiltration du monde interlope dans le monde de la boxe et d'émettre des recommandations pour l'élaboration d'un projet de règlement sur les sports de com-

bat. Le projet final de règlement présenté hier présente des modifications importantes sur le projet initial de décembre dernier. Certains articles ont été abrogés, d'autres simplement modifiés.

La Régie de la sécurité dans les sports du Québec, omnipotente dans ce domaine, autrefois régi par les Commissions athlétiques de Montréal, Québec et Sherbrooke, obligera désormais les principaux acteurs de ces manifestations sportives, entraîneur, concurrent, soigneur, gérant, responsable de la billetterie, à se procurer un permis délivré par la Régie. La Régie pourra également refuser l'émission d'un permis à une personne mêlée à des activités criminelles reliées à ces sports.

Concernant la possibilité que Don King, gérant de Matthew Hilton, puisse être affecté par ces mesures et mettre en péril la carrière du jeune boxeur montréalais, M. Bernier a indiqué qu'une enquête plus approfondie sera nécessaire pour décider du sort du gérant américain. Don King a été condamné en 1972 pour 20 ans de prison en Ohio pour des crimes reliés à ses activités dans le monde de la boxe, mais il a obtenu

son pardon cinq ans plus tard.

À ce chapitre, la Régie introduit un foule de règlements visant à contrôler les contrats liant gérants et concurrents. Pour éviter les abus et l'exploitation, les personnes cumulant le rôle d'entraîneur-gérant ne pourront percevoir plus de 30 % de la bourse perçue au concurrent.

Les organisateurs devront en plus verser 5 % de leurs recettes brutes à la Régie, ou un minimum de \$ 500 en lutte, \$ 1,000 en boxe et en karaté et \$ 1,500 pour les soirées mixtes, pour chaque manifestation tenue.

Histoire d'assainir le milieu de ces éléments indésirables, tous les officiels reliés aux représentations ou à la billetterie seront maintenant nommés et payés par la Régie. Pour réduire les fraudes envers l'État, la Régie gardera également un oeil sur la billetterie.

Soulagement toutefois pour les amateurs de boxe et de kick-boxing, les Québécois pourront dorénavant assister à ces manifestations partout dans la province. Autrefois, seules les villes de Québec et de Montréal étaient autorisées légalement à présenter des matches de boxe ou de karaté contact.

De plus, les personnes âgées de moins de 12 ans pourront désormais assister aux matches, mais à condition d'être accompagnées par un adulte. Le projet de loi initial interdisait l'accès aux sports de combat aux enfants de 12 ans et moins. La présence d'une personne majeure n'était exigée que pour les enfants de 12 à 16 ans.

On a également relégué aux oubliettes l'exigence d'une « tenue civile » sur le ring, qui aurait consacré la disparition des pin-ups en maillots chargés d'annoncer le prochain round. Après mûre réflexion, la Régie indique que les assouplissements consentis visent « à reconnaître le caractère spectaculaire de ces ma-



nifestations... et que chaque concurrent pourra exhiber la tenue qui contribue à sa renommée ».

Les autres nouvelles dispositions visent essentiellement à resserrer la sécurité pour les concurrents et à assurer un certain contrôle sur les entraînements. La Régie aura désormais le droit d'exiger des tests anti-

doping lors de manifestations de ce type, et de voir à ce que les combats présentés par les organisateurs soient équilibrés.

Pour obtenir leur permis, et avant chaque entrée dans le ring, tous les concurrents aux sports de combat devront systématiquement se soumettre à un examen médical. En ou-

tre, seuls les centres sportifs situés à moins de 20 km d'un hôpital pourront accueillir ces manifestations.

Des services de premiers soins devront également être disponibles pour les spectateurs, et l'organisateur devra veiller à ce que des préposés à la sécurité veillent au maintien de l'ordre.

Omnium Buick
Triple égalité en tête
La prolongation sera disputée aujourd'hui

EDISON TOWNSHIP, New Jersey (AP) — JoAnne Carner a eu besoin de trois coups roulés au 18e trou pour finalement enregistrer un bogey et provoquer de façon dramatique une prolongation à trois joueurs dans le cadre de la 42e édition de l'Omnium de golf féminin des États-Unis dont la dernière ronde avait lieu, hier, au New Jersey.

Carner avait la victoire à 25 pieds d'elle au 18e et dernier trou mais elle a raté ses deux premiers coups roulés pour finalement égaliser les scores de Ayako Okamoto et Laura Davies (285). Les trois joueuses ont terminé leurs 72 trous à trois coups sous la normale.

Cette triple égalité en tête connaîtra son dénouement aujourd'hui, à compter de 9 h, sur les allées du Plainfield Country Club, alors que Carner, Okamoto et Davies devront jouer une autre ronde de 18 trous. S'il y avait toujours égalité à l'issue de cette ronde supplémentaire, les joueuses encore à égalité s'engageraient par la suite dans une finale sans lendemain où la championne serait déterminée par une élimination au meilleur trou.

Pour quelques instants, les observateurs croyaient que la golfeuse de 48 ans réussirait à gagner enfin un tournoi après deux longues années de panne sèche.

Elle avait d'ailleurs remonté Okamoto et Davies, elles qui étaient respectivement à trois et deux coups devant Carner.

Au 15e trou, Carner était parvenue à rejoindre ses rivales en calant un roulé pour inscrire un birdie. Puis, au 17e, elle prenait la tête avec un autre birdie.

Finalement, est arrivé le 18e trou, une normale 4. Carner a d'abord placé son coup de départ dans l'allée. Son second coup devait aboutir derrière le trou mais en bordure du vert. Après étude de la situation, Carner décidait d'utiliser son putter plutôt que de tenter un autre coup d'approche. Elle devait, alors, rester à six pieds de la coupe. Carner a désespérément tenté de caler ce roulé de six pieds mais la balle est demeurée à quelques pouces de l'objectif. C'en était fait. La prolongation devenait donc nécessaire.

Néanmoins, Carner enregistrait une ronde de 69, un record du parcours, alors que Okamoto et Davies ramenaient des cartes respectives de 70 et 71.

« Je ne pensais pas devoir aller en prolongation mais, tout compte fait, je crois que les amateurs auront droit à une excellente partie aujourd'hui », a soutenu Carner en ajoutant que la finale de demain aurait une saveur internationale.

Carner s'est dit excitée par la tenue de cette prolongation, elle qui a déjà connu une telle expérience. Elle avait, en effet, remporté l'Omnium des États-Unis, en prolongation, en 1976, contre Sandra Palmer.

« Vous ne pouvez demander mieux que Okamoto, Davies et moi-même pour une telle finale », a-t-elle mentionné.

Besty King et Jody Rosenthal ont terminé à un coup des meneuses alors que Debbie Massey et Deedee Roberts prenaient la sixième position à cinq coups de la tête.

Pour sa part, Dawn Coe, de la Colombie-Britannique, a été la meilleure Canadienne avec un score cumulatif de 302, 17 coups derrière Carner, Okamoto et Davies.

BASEBALL

Ligue nationale		2), 20 h 35
Dimanche		San Francisco, Ham-
Montréal 6, Cincinnati 0		maker (6-7) à Los An-
Houston 5, New York 2		geles, Hershiser (10-
Philadelphie 7, Atlanta 3		9), 22 h 35
S. Francisco 5-5, St. Louis 3-2		
San Diego 7, Pittsburgh 4		
Los Angeles 7, Chicago 6		
Hier		
San Francisco à Los Angeles		
Aujourd'hui		
Montréal, Sebra (6-10) à		
Chicago, Sutcliffe (14-4), 14 h 20		
San Diego, Grant (2-5) à		
Cincinnati, Browning (5-8), 19 h 35		
Philadelphie, Rawley (12-5) à Pittsburgh, Reuschel (8-4), 19 h 35		
Houston, Scott (11-6) à Atlanta, Smith (8-6), 19 h 40		
New York, Darling (6-7) à St. Louis, Magrane (5-		

LIGUE NATIONALE		Section Est		Section Ouest	
	g	p	moy. diff.		
ST. LOUIS	61	36	629		
MONTRÉAL	55	42	567		
NEW YORK	53	45	541		
CHICAGO	51	47	520		
PHILADELPHIE	49	48	505		
PITTSBURGH	45	53	459		
CINCINNATI	52	47	525		
SAN FRANCISCO	51	48	515		
HOUSTON	49	49	500		
ATLANTA	43	55	439		
LOS ANGELES	43	55	439		
SAN DIEGO	36	63	364		

LIGUE AMÉRICAINNE		Section Est		Section Ouest	
	g	p	moy. diff.		
NEW YORK	59	40	596		
DETROIT	56	39	589		
TORONTO	57	41	582		
MILWAUKEE	49	47	510		
BOSTON	46	52	469		
BALTIMORE	45	54	455		
CLEVELAND	34	64	347		
MINNESOTA	51	46	540		
OAKLAND	51	47	520		
CALIFORNIE	50	49	505		
KANSAS CITY	49	49	500		
TEXAS	48	49	495		
SEATTLE	47	51	480		
CHICAGO	39	56	411		

EN BREF...

- **Buckner avec les Angels ?**
DALLAS (AP) — Les Rangers du Texas songent sérieusement à la possibilité d'engager le joueur autonome Bill Buckner, un ami personnel de l'entraîneur de cette équipe de la Ligue américaine, Bobby Valentine. Des sources proches de la formation ont informé le *Times Herald*, de Dallas, que Buckner était intéressé par l'offre des Rangers, au lieu des Twins du Minnesota, des Angels de la Californie ou des Athletics d'Oakland. Buckner a informé des journalistes qu'il prendrait sa décision avant dimanche. Buckner a été libéré par les Red Sox de Boston mercredi dernier mais il aimerait jouer jusqu'à la fin de la saison prochaine.
- **Reuschel le meilleur dans la Nationale**
NEW YORK (AP) — Le droitier des Pirates de Pittsburgh, Rick Reuschel, qui a maintenu une moyenne de points mérités de 2.19 depuis le début de la saison — la meilleure du circuit — a été choisi le joueur de la semaine dans la Ligue nationale de baseball. À son seul match la semaine dernière, Reuschel a obtenu un blanchissage de cinq coups sûrs contre les Giants de San Francisco. Il a également retiré quatre frappeurs sur des prises. Le droitier a enregistré trois blanchissages et une mpm de 1.32 à ses cinq derniers départs. Les autres joueurs considérés sont le receveur Bob Brenly et le lanceur Dave Dravecky (San Francisco) et le voltigeur Milt Thompson (Philadelphie).
- **Les Pirates rétrogradent Kipper**
PITTSBURGH (AP) — Les Pirates de Pittsburgh ont rétrogradé le lanceur partant Bob Kipper à leur filiale à leur filiale de Vancouver (AAA) et l'ont remplacé au sein de la rotation des partants par le receveur Don Robinson. Kipper, 5-9 mais 0-3 lors du voyage des Pirates sur la Côte-Ouest, présente une mpm de 5.91, la quatrième plus élevée du circuit. Kipper a permis 24 circuits en 105 manches de travail, une moyenne de deux circuits par rencontres de neuf manches. Seuls Bill Gullickson (28) et Ed Whitson (25) ont accordé plus de circuits que le lanceur des Pirates. Pour remplacer Kipper au sein de l'alignement de l'équipe, les Pirates ont fait appel au gaucher Hipolito Pena, de Vancouver.
- **Marino heureux et en santé**
MIAMI (AP) — Le quart des Dolphins de Miami, Dan Marino, est heureux et en santé. Il s'est même rapporté au camp d'entraînement de l'équipe hier, fort d'un contrat à long terme. Si cette nouvelle ne semble pas très spectaculaire, il faut tenir compte des quatre dernières saisons de Marino à titre de professionnel. Choisi au premier rang par les Dolphins en 1983, Marino s'est présenté avec la lourde tâche d'apprendre rapidement le livre des jeux à l'attaque de l'équipe et d'intervenir le plus tôt au sein de l'équipe partante. En 1984, Marino s'est fracturé un doigt au camp d'entraînement et a commencé à s'exercer d'abord avec ses coéquipiers. En 1985, il a fait une grève de 37 jours dans le but de voir son contrat être renégocié par l'équipe. L'an dernier, il s'est présenté au début du camp d'entraînement mais la renégociation de son contrat non complétée et la naissance prochaine de son premier enfant ont été déconcertants tout au long du camp.
- **Tommy Kramer en réhabilitation**
EDEN PRAIRIE, Minn. (AP) — Le quart partant des Vikings du Minnesota, Tommy Kramer, a entrepris une cure de désintoxication pour enrayer une dépendance à l'alcool. Après avoir été accusé de conduite en état d'ivresse vendredi, Kramer s'est inscrit à la Fondation Hazelden à Centre City et entreprendra prochainement une réhabilitation de 28 jours, son deuxième traitement de la sorte en cinq années. Agé de 32 ans, Kramer, qui a entrepris le Pro Bowl après avoir été le meilleur passeur de la conférence Nationale l'an dernier, ratera à toutes fins utiles les deux premiers matches hors-concours de la formation.

GRILLE DE PARUTION 1987



MAGAZINES

17 OCTOBRE Le Devoir Passeport Les destinations Soleil	31 OCTOBRE Le Devoir Passeport Le ski
---	---

Pour information ou réservations publicitaires: (514) 842-9645

Pour réserver vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361